



Massacres du 17 octobre 1961
Le Président Tebboune observe une minute de silence
 Macron : Les massacres du 17 octobre 1961 sont des "crimes inexcusables"

p.2

La Fédération des compétences algériennes à l'étranger n'a pas oublié les chouhadas

p.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 18 OCTOBRE 2022 // N°412 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

SOMMET ARABE D'ALGER

La dernière ligne droite

AHMED ABOUL GHEIT : « LE PRÉSIDENT TEBBOUNE IRA LUI-MÊME ACCUEILLIR LES CHEFS D'ETAT ARABES À LEUR ARRIVÉE »

P.3



LES INDÉPENDANTS REMPORTENT 82% DES SIÈGES AUX ÉLECTIONS COMMUNALES PARTIELLES À BÉJAÏA ET À TIZI OUZOU

Recul historique du FFS et du RCD en Kabylie

P.3

PROJET DE LOI SUR LA PRÉVENTION CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Un nouvel outil pour protéger l'économie nationale

P.3

L'ACCORD DE VIENNE

Une réponse purement technique à la conjoncture économique

P.3

MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961

« Une réponse stratégique, opérationnelle et directe au colonialisme »

P.3

Décès du Général-Major à la retraite Mohamed Bekkouche

P.2





CONFIDENTIEL

SOMMET D'ALGER

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA LIGUE ARABE

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier à Alger, le secrétaire général de la Ligue arabe Ahmed Aboul Gheit qui effectue une visite de deux jours en Algérie qui abritera début novembre prochain le 31^e sommet arabe. La rencontre s'est déroulée au siège de la présidence de la République, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale



le à l'étranger, Ramtane Lamamra, et du directeur de Cabinet à la présidence de la République, Abdelaziz Khelaf.

LE PRÉSIDENT A PRÉSENTÉ SES CONDOLÉANCES DÉCÈS DU GÉNÉRAL-MAJOR À LA RETRAITE MOHAMED BEKKOUCHE

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt Moudjahid le Général-Major à la retraite Mohamed Bekkouche, ancien commandant de la 2^e Région militaire.

« Suite au décès du moudjahid et général-major à la retraite, Mohamed Bekkouche, ancien commandant de la 2^e Région militaire, le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune présente ses sincères

condoléances et ses sentiments de compassion à la famille du défunt et à l'ensemble du personnel de l'Armée nationale populaire (ANP), priant Allah le Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons », lit-on dans le message.

LE RÔLE DE L'ALGÉRIE EN FAVEUR DE L'OPEP SALUÉ

Le Secrétaire général (SG) de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) Haitham Al Ghais a salué, dimanche, au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République Abdelmadjid Tebboune, le rôle et les efforts de l'Algérie en faveur de l'Organisation. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, Al Ghais a indiqué être « très honoré de rencontrer le président de la République pour la première

fois. Nous avons écouté les orientations et recommandations de Son Excellence le président Tebboune concernant le travail de l'Organisation et l'unification de sa position, ainsi que l'impératif soutien à la décision collective et le rôle de l'Algérie en son sein ». « L'Algérie a joué un rôle historique, même dans le dernier accord dont le premier jalon a été l'accord conclu à Alger en septembre 2016 », a-t-il ajouté.

ALICE EKMAN :

« EN CHINE, LA PRIORITÉ DE XI JINPING N'EST PLUS LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE »

L'actuel leader chinois considère que renforcer le pouvoir du Parti communiste et l'idéologie du régime est plus important que le développement économique à tout prix, explique la sinologue Alice Ekman. Alors que démarre le XX^e Congrès du Parti communiste chinois, qui devrait lui accorder un troisième mandat, les déclarations de

Xi Jinping seront scrutées à la loupe. Bien décidé à faire de la Chine une superpuissance qui imposera ses règles au reste du monde, le leader autoritaire a prouvé qu'il était prêt à des sacrifices, sur le plan économique ou du soft power, pour y parvenir, décrypte Alice Ekman, analyste en charge de l'Asie et de la Chine à l'Institut

d'études de sécurité de l'Union européenne. Son dernier ouvrage, « Dernier vol pour Pékin - Essai sur la dissociation des mondes » (Editions de l'Observateur, à paraître le 16 novembre), analyse la fermeture de la Chine et l'émergence de mondes rivaux qui ont de plus en plus de mal à se comprendre.

LA FÉDÉRATION DES COMPÉTENCES ALGÉRIENNES À L'ÉTRANGER N'A PAS OUBLIÉ LES CHOUHADAS

Hier, la Fédération internationale des compétences algériennes à l'étranger, dirigée par son président, le Dr M'hamed Benkherouf, a marqué par sa présence la commémoration du 17 octobre 1961. Comme le montre une photo, M'hamed et quelques Algériens patriotes et dignes successeurs de leurs ancêtres se sont recueillis, en y déposant une gerbe de fleurs, près de l'endroit où des dizaines d'Algériens ont été jetés dans la Seine et y sont morts noyés.

Bravo khouna M'hamed



pour cette escale-souvenir des chouhadas et ce rappel aux colonisateurs sur leur propre sol.

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 :

Le président Tebboune observe une minute de silence

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a observé hier, une minute de silence, au siège de la présidence, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration marquant le 61^e anniversaire

des manifestations du 17 octobre 1961. Selon un communiqué de la présidence de la République, cette minute de silence a été observée à 11h avec récitation de la Fatiha du Coran, à la mémoire des martyrs

des massacres du 17 octobre 1961. « La cérémonie s'est déroulée au siège de la Présidence de la République en présence de conseillers et de cadres de la Présidence », ajoute la même source.

MACRON : LES MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 SONT DES "CRIMES INEXCUSABLES"

Le président français Emmanuel Macron a qualifié les massacres d'Algériens à Paris le 17 octobre 1961 de « crimes inexcusables pour la République ». « A Paris, il y a 61 ans, la répression

d'une manifestation d'indépendantistes algériens faisait des centaines de blessés et des dizaines de morts », a écrit le président français sur Twitter. « Des crimes inexcusables pour la République », a

affirmé le locataire de l'Élysée.

« La France n'oublie pas les victimes », a ajouté Emmanuel Macron pour qui « la vérité est le seul chemin pour un avenir partagé ».

SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE :

PRÈS DE 90 % DU MONDE REFUSE DE SUIVRE L'OCCIDENT, DIT NEWSWEEK

Jusqu'à présent, le soutien de la Chine en faveur de l'invasion de l'Ukraine par la Russie est des plus francs.

Le système traditionnel occidental d'alliances politiques et économiques mondiales est en pleine mutation, et rien ne montre plus clairement ce changement que les diverses réactions à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Alors que les États-Unis et leurs alliés les plus proches en Euro-

pe et en Asie ont imposé des sanctions économiques sévères à Moscou, 87 % de la population mondiale a refusé de suivre l'Occident, dit News Week sous les plumes de Michael Gfoeller et David H. Rundell. Les sanctions économiques ont rassemblé une résistance commune. Ce qui est toutefois beaucoup plus inattendu, le déclenchement de la deuxième Guerre froide a également conduit

des pays qui étaient autrefois considérés comme nos partenaires ou comme des pays non alignés à devenir de plus en plus pluri-alignés. Ce glissement est particulièrement manifeste dans le secteur de l'énergie où, contrairement à ce qui se passe pour les devises, les gouvernements ne peuvent pas simplement imprimer ce dont ils ont besoin. Ici, le réseau de sanctions devient une passeoire.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Tel/FAX Administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI

Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz



SOMMET ARABE D'ALGER

LA DERNIÈRE LIGNE DROITE

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier à Alger le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Ahmed Aboul Gheit.



La rencontre s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et du Directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf. Dans une déclaration lors de la conférence de presse qui a suivi l'audience, le secrétaire

général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, n'a pas tari d'éloges sur le président Tebboune, affirmant qu'il doit reconnaître que « Tebboune est une personnalité exceptionnelle ». Parlant du prochain Sommet arabe qu'Alger doit abriter dans quelques jours, il a dit : « Ma rencontre avec le président Abdelmadjid Tebboune a été marquée par l'enthousias-

me et la fidélité au monde arabe, et la ferme volonté de réussir pleinement ce sommet ». Plus en détail : « J'ai passé en revue avec le Président algérien toutes les questions liées au sommet arabe. Il s'est avéré qu'il était parfaitement au courant de tous les arrangements. Il entend recevoir lui-même les dirigeants arabes dès leur arrivée en Algérie ». Le Secrétaire gé-

ral de la Ligue des États arabes a déclaré que le sommet sera un sommet de réunification des rangs arabes. Il a ajouté : « J'ai félicité le Président pour son succès dans la réalisation de la réconciliation palestinienne, et nous espérons que les Palestiniens s'y tiendront et l'appliqueront littéralement. Et travailleront eux-mêmes pour l'avenir de la Palestine ». **I.Med**

PROJET DE LOI SUR LA PRÉVENTION CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME :

UN NOUVEL OUTIL POUR PROTÉGER L'ÉCONOMIE NATIONALE

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé hier à Alger, que le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme constituait un outil pour protéger l'économie nationale et honorer les engagements internationaux de l'Algérie. Dans son exposé présenté devant la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Bisma Azouar, M. Tabi a précisé que ce projet de loi, modifiant et complétant la loi 05-01 du 6 février 2005, relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme s'inscrit dans le cadre de la mise en adéquation "de la législation nationale avec les nouveautés

internationales et l'adaptation du système juridique aux traités et conventions ratifiés par l'Algérie". Affirmant que ce projet de loi constitue "un outil pour protéger l'économie nationale et le système financier et bancaire contre cette forme de criminalité grave", le ministre a indiqué que cette protection "est désormais nécessaire en raison du manque de mécanismes juridiques et réglementaires pour la prévention contre ces crimes". Ce projet vient "compléter les dispositions prévues dans le projet de loi modifiant et complétant le code pénal, soumis pour examen au Secrétariat général du gouvernement, et qui qualifie d'acte terroriste le financement de la prolifération des armes de destruction massive et en fixe les peines encourues", a souligné Tabi. **I.M.**

MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961

« Une réponse stratégique, opérationnelle et directe au colonialisme »

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a affirmé, hier, à Alger, que les manifestations du 17 octobre 1961 à Paris étaient une réponse stratégique, "opérationnelle et directe" aux plans du colonisateur visant à isoler la Révolution de libération nationale. Le ministre s'exprimait lors d'une conférence intitulée "Manifestations du 17 octobre 1961 : symbole de sacrifice, gage de fidélité à la patrie", en présence du conseiller du

président de la République chargé des Relations extérieures, Abdelhafidh Allahoum, des membres du Gouvernement et des Moudjahidine. Rebiga a indiqué dans une allocution à l'occasion que "la vérité historique se fait jour chaque fois que nous commémorons les manifestations du 17 octobre 1961", affirmant que l'action de la diaspora algérienne sur le sol français, à l'époque, était "une réponse stratégique, opérationnelle et directe aux

plans successifs tracés par les cercles coloniaux", dont "les tentatives visant à isoler la révolution ou réduire ce qui se passait en Algérie à de simples actes isolés". La Journée nationale de l'émigration commémorant les manifestations du 17 octobre 1961, poursuit Rebiga, est "une halte déterminante dans le parcours de la lutte nationale et des sacrifices du peuple algérien pour la liberté et l'indépendance". **I.M./avec APS**

LES INDÉPENDANTS REMPORTENT 82% DES SIÈGES AUX ÉLECTIONS COMMUNALES PARTIELLES À BÉJAÏA ET À TIZI OUZOU

RECU HISTORIQUE DU FFS ET DU RCD EN KABYLIE

LES LISTES indépendantes ont remporté 74 sièges, soit 82,22% des sièges à pourvoir, lors des élections communales partielles qui se sont déroulées, samedi, dans les wilayas de Béjaïa et de Tizi Ouzou, a révélé dimanche le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. Dans un point de presse consacré à l'annonce des résultats provisoires de ces élections partielles, M. Charfi a fait savoir que les 12 listes en lice ont remporté 74 des 90 sièges à pourvoir, soit un taux de 82,22 %. Elles sont suivies des listes du parti du Front de libération nationale (FLN) qui ont obtenu 7 sièges, soit 7,78%. Le Front des forces socialistes (FFS) arrive en 3^e position avec 6 sièges, soit 6,67% du nombre total des sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) qui a obtenu 3 sièges, soit un taux de 3,33%. Les élections communales partielles ont concerné les communes de Feraoun, M'cisna, Akbou et Toudja, dans la wilaya de Béjaïa, et Aït Mahmoud et Aït Boumahdi, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Par l'élection des membres des APC de Feraoun, M'cisna, Akbou et Toudja, dans la wilaya de Béjaïa, et de Aït Mahmoud et Aït Boumahdi, dans la wilaya de Tizi Ouzou, tous les membres des APC du pays ont été élus dans l'Algérie nouvelle, a-t-il dit **I.M.Amine**

PRÉSIDENTE/ACTIVITÉS

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT UN APPEL TÉLÉPHONIQUE DU PREMIER MINISTRE DES PAYS-BAS

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi, un appel téléphonique du Premier ministre du Royaume des Pays-Bas, M. Mark Rutte qui lui a présenté ses vœux à l'occasion du soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Cet appel a permis, à l'occasion, "d'évoquer les voies et moyens de développer les relations bilatérales, d'élargir les perspectives de coopération dans les domaines de l'économie, de l'énergie, de l'investissement, de l'enseignement et de la formation et de leur insuffler une nouvelle dynamique, particulièrement avec la prochaine visite du Premier ministre des Pays-Bas à Alger, ainsi que de promouvoir cette coopération au niveau des relations politiques entre les deux pays", a conclu le communiqué. **In Aps**

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'Algérie veut toiletter sa législation relative à l'environnement

La lutte contre le changement climatique revêt une grande importance pour l'Algérie, comme pour d'autres pays et le monde dans son ensemble. Elle est sans l'ombre d'un doute l'un des enjeux planétaires les plus importants et elle constitue un grand défi pour le pays.

L'Algérie entend renforcer son arsenal juridique relatif à l'environnement en y introduisant le chapitre des changements climatiques, c'est ce qu'a indiqué dimanche, 16 octobre, Faïza Dahleb, directrice générale chargée des changements climatiques au ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables. Cette dernière a expliqué: «Nous travaillons avec plusieurs ministères pour intégrer



dans l'arsenal juridique environnemental actuel une loi-cadre sur les changements climatiques». Cette responsable s'exprimait à l'occasion d'une journée d'étude organisée par le ministère de l'Agriculture et le Développement Rural dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation. Mme Dahleb a rappelé que l'Algérie, qui est signataire de l'accord de Paris sur le climat (2016), œuvre à adapter sa législation au contexte actuel marqué par le phénomène

croissant du changement climatique. Dans ce cadre, elle a souligné que l'Algérie travaille à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 7% sur son fonds propre et à augmenter cette ambition à 22% dans le cas où elle bénéficie du financement international, de transferts de technologies et d'aide pour le renforcement de ses capacités techniques. Le pays s'y est engagé.

Dans sa communication intitulée «La vulnérabilité du territoire face aux changements clima-

tiques», Mme Dahleb a mis en évidence les conséquences des changements climatiques (sécheresses, inondations...) qui pèsent sur l'agriculture entraînant souvent des baisses au niveau des récoltes stratégiques et une altération de la qualité des produits agricoles. Evoquant les actions des pouvoirs publics en matière de lutte contre ce phénomène croissant, elle a cité notamment le Comité national climat (PNC) adopté par le gouvernement en septembre 2019. Ce comité met

en relief la politique climatiques du pays dans la finalité est de protéger les ressources naturelles et les opportunités d'innovation, d'investissement et de création d'emplois et d'intégrer des actions concernant la lutte contre les changements climatiques dans les plans de développement sectoriel, a-t-elle détaillé. Pour sa part, Mme Hamama Nacib, du ministère de la formation professionnelle a insisté sur le rôle de la ressource humaine dans la préservation de l'environnement et le développement durable de l'agriculture. A ce sujet, elle a mis en avant le rôle de son ministère dans la formation de la main d'œuvre qualifiée dans le cadre de la sécurité alimentaire et le développement de l'agriculture durable. De son côté, Mme Sabrina Beggar de l'agence nationale des déchets a abordé la problématique du gaspillage alimentaire. A ce titre, elle a évoqué l'enquête menée par son agence en 2019 pour appréhender les niveaux de gaspillage alimentaire dans la capitale pendant le Ramadan. «Les résultats de l'enquête ont révélé que le gaspillage alimentaire représentait 19% du total des déchets ménagers », a-t-elle rappelé.

Youcef S.

ALI AOUN : «LA CONTRAINTE DE BIOÉQUIVALENCE LEVÉE»

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, estime important l'investissement consenti par le groupe Orio-Lab dans la réalisation d'une usine de produits d'oncologie et cytotoxologiques. «Je vous encourage. Je vous ai facilité les procédures. Je réfléchis à la signature, avec vous, d'un contrat pour la satisfaction d'une bonne part du marché. La balle est dans votre camp», a-t-il déclaré à l'adresse des trois frères Amry, fondateurs du groupe. Le ministre a indiqué : que l'objectif que se donnent les pouvoirs publics est de produire in-situ, les besoins des patients algériens en médicaments anticancers, et de réduire par là même, la facture d'importation qui ne s'élève, actuellement, rien que pour le segment oncologie, à 450 millions d'euros annuellement. Et de souligner : «Nous venons de lever une mesure contraignante pour les investisseurs» a-t-il annoncé, par ailleurs, pour mieux signifier l'assouplissement des démarches pour les investisseurs, comme il l'avait mentionné plus tôt. Le document, afférent à la bioéquivalence, n'est plus requis pour l'enregistrement de nouvelles molécules. Ce qui a permis le déblocage de 500 dossiers, a précisé le membre du gouvernement. Demander à un investisseur de déposer un dossier de bioéquivalence était une absurdité, sachant qu'aucune institution ne le fait en Algérie. C'était les pousser indirectement à la fraude et au transfert des devises», a-t-il expliqué.

Y. S.

UNE INSTRUCTION DU PREMIER MINISTRE LES Y OBLIGE

Les walis tenus de se réunir mensuellement avec les parlementaires

Désormais, les walis sont tenus d'organiser des réunions mensuelles avec les membres du Parlement. Une correspondance du Premier ministre les y oblige. Mettant en avant le fait que les élus sont les représentants du peuple au niveau des wilayas, le Premier ministre demande aux walis d'examiner avec eux, de manière régulière, les préoccupations et plaintes des citoyens qui leur sont adressées. «Vous êtes tenus de prendre les mesures adéquates

pour la prise en charge de ces problèmes et d'éviter ainsi toute atteinte à l'ordre public, notamment les mouvements de protestation ou les rassemblements qui peuvent en découler et dont des rapports me sont adressés régulièrement», a averti Aïmene Benabderrahmane exigeant encore des walis d'établir un état mensuel de toutes les actions et les interventions menées pour la prise en charge des problèmes des citoyens. Ce bilan devra être transmis au ministère de l'Intérieur qui le remettra, à son tour, aux services du Premier ministre. Et de conclure : «Je donne une priorité absolue pour la mise en application de cette instruction avec rigueur et diligence». Le Premier ministre a fait savoir que cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan du gouvernement, issu du programme du président de la République, visant à redonner confiance au citoyen et à prendre en charge ses attentes à travers la présence sur le terrain et le travail de proximité.

Y. B.

BONNE NOUVELLE POUR LES ÉLÈVES

Les copies des livres scolaires distribuées dès lundi dans les écoles primaires

Les copies des livres scolaires seront distribuées à partir de lundi dans tous les établissements primaires à travers tout le territoire national de l'Education nationale, au profit des élèves de la 3e, 4e et 5e année, en vue d'alléger le poids du cartable scolaire, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. «En application des mesures visant à alléger le poids du cartable pour les élèves du cycle primaire, et au moment où l'opération de fourniture du livre scolaire dans ses deux formules (vente et à titre gracieux) touche à sa fin, et en application du plan d'action du Gouvernement issu du programme du président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère de l'Education nationale procédera pour la première fois, à partir de lundi 17 octobre 2022, à la dotation des écoles primaires à travers l'ensemble du territoire national des copies des livres scolaires, au profit des élèves de la 3e, 4e et 5e année primaire. L'opération de distribution de ces copies qui profitera à 3 millions d'élèves sera prise en charge par les centres de wilaya et les centres régionaux de distribution des documents pédagogiques (CRDDP), relevant de l'Office national des publications scolaires (ONPS). Il s'agit de «fournir des copies conformes aux livres scolaires

dédiés aux élèves de la 3e, 4e et 5e année du cycle primaire soit 8 titres pour chaque élève de 3e année, 8 titres pour chaque élève de 4e année et 9 titres pour chaque élève de 5e année primaire», précise la même source. Ces copies sont la propriété des écoles et seront utilisées en classe par les élèves des niveaux concernés. Chaque élève des niveaux susmentionnés aura en sa possession un livre, acheté ou obtenu gratuitement selon le cas, qu'il gardera à son domicile, et un second exemplaire à l'école. Le manuel scolaire numérique sera exploité, dans les prochains jours, pour tous les niveaux d'enseignement des

trois paliers après la finalisation de la distribution des copies des manuels scolaires qui fera l'objet d'un prochain communiqué. Le ministère de l'Education nationale a félicité les élèves et leurs parents "après l'adoption de cette mesure qui s'ajoute à plusieurs mesures prises pour alléger le poids du cartable dans le cadre de la concrétisation des décisions de M. le Président de la République", appelant tous les concernés par cette opération, notamment les parents à adhérer pleinement et efficacement pour la réussite de cette démarche visant à préserver la santé de nos enfants".

APS

QUESTIONS DE DROITS À LA SÉCURITÉ SOCIALE

La CNAS d'Alger mène une campagne de sensibilisation

La démarche s'inscrit dans le cadre du programme de la direction générale de la CNAS qui vise à assurer une meilleure visibilité et proximité auprès de ses usagers, et à adopter une communication efficace lui permettant de renforcer le dialogue et entretenir le service public

La CNAS, agence d'Alger, vient d'annoncer, dans un communiqué, la poursuite de sa campagne de sensibilisation au profit des employeurs et des personnes exerçant dans l'informel. La campagne, ayant pour thème « l'adhésion à la sécurité sociale est un droit acquis » s'articule autour du recouvrement et l'affiliation au système de la sécurité sociale. En effet, est-il expliqué dans le communiqué, des journées d'information et de sensibilisation sont organisées du 16 au 27 octobre dans plusieurs pôles, sous forme de guichets itinérants qui vont sillonner le territoire algérois avec comme objectif de sensibiliser travailleurs et employeurs aux questions de droits à la sécurité sociale. La première opération démarre au niveau de la grande poste, par la suite aux niveaux des différents sites dont la place des martyres, Ruisseau, El Harrach et Bab Ezzouar. La démarche, est-il précisé dans le communiqué, s'inscrit également dans le cadre du programme de la direction générale de la CNAS qui vise à assurer une meilleure



visibilité et proximité auprès de ses usagers, et à adopter une communication efficace lui permettant de renforcer le dialogue et entretenir le service public. L'autre objectif poursuivi dans ce cadre est d'augmenter le nombre d'adhésions au système de la sécurité

sociale afin de préserver les droits des travailleurs, dynamiser l'économie nationale et surtout préserver l'équilibre financier du système de la sécurité sociale. Par ailleurs, une formation est programmée pour le mois de décembre prochain au profit des

employeurs ayant des STARTUP, à l'effet de leur donner des informations basiques en matière de sécurité sociale, notamment en matière de recouvrement, et véhiculer les nouvelles actions engagées à l'instar des nouvelles TIC.

Yucef S.

L'OMCT ALERTE SUR LES ABUS DANS LES PRISONS MAROCAINES CONTRE UN JOURNALISTE SAHRAOUI

L'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) a alerté sur l'état de santé du journaliste sahraoui, Mohamed LaminHaddi, injustement condamné à 25 ans de prison, en raison des abus et tortures qu'il subit par les autorités marocaines. Isolement, abus, tortures... Ce défenseur des droits humains incarcéré depuis près de 12 ans a enduré de terribles souffrances aux mains des autorités marocaines. Outre les traitements sévères dont il est régulièrement victime en prison, il n'a pas vu sa famille depuis septembre 2018, a relaté l'OMCT. Il n'est autorisé à appeler sa famille que de manière sporadique et ce n'est que récemment qu'il a été autorisé à passer un appel téléphonique très bref toutes les semaines. Mohamed LaminHaddi a fait l'objet de nombreux abus et actes de torture en détention, avant qu'il ne soit condamné à 25 ans de prison en 2010. Il a été reconnu coupable d'"actes violents" contre les autorités marocaines, "avec l'intention de tuer". Il a nié ces accusations, affirmant que ses aveux avaient été obtenus sous la contrainte et que les preuves à son encontre avaient été falsifiées. Ce journaliste qui a défendu sans relâche le droit à l'autodétermination de son peuple au Sahara occidental, a été conduit à la prison de "Tiflet 2", à l'est de Rabat, à "l'âge de 20 ans, plein d'énergie et en bonne santé. Aujourd'hui, ce n'est plus le même homme", a regretté la plus grande coalition internationale d'ONG travaillant dans le domaine des droits de l'Homme. "Il ne voit pas bien d'un œil. Il a des douleurs au niveau de la gorge car on l'a suspendu par le cou. Et il est affaibli à cause de sa grève de la faim, souvent le seul moyen pour les prisonniers de protester contre leur détention inhumaine", a-t-elle poursuivi. Mohamed LaminHaddi, né en 1984 dans la ville occupée illégalement par le Maroc de Laâyoune, a commencé à militer alors qu'il était étudiant. A l'adolescence, il a été expulsé de son école, disant avoir ressenti dès son plus jeune âge l'injustice de l'occupation. Il travaillait pour RASD Radio lorsqu'il a été arrêté pour avoir fait la couverture des événements de protestation du camp de Gdeimzik et mettre en lumière les discriminations, pauvreté et abus qui touchent encore aujourd'hui les Sahraouis.

APS

Gazprom : Alexei Miller a menacé d'arrêter l'approvisionnement en gaz en cas de plafond des prix

Le PDG de la société russe Gazprom, Alexei Miller, a déclaré, dimanche, 16 octobre, que «le projet d'imposer un plafond sur les prix des exportations de gaz russe conduirait à un arrêt des approvisionnements». Le PDG de «Gazprom», Alexei Miller a menacé d'arrêter l'approvisionnement en gaz en cas de plafonnement des prix.

«Une telle décision unilatérale est, bien sûr, une violation des contrats existants, ce qui entraînera un arrêt des approvisionnements», a déclaré Miller dans des propos diffusés à la télévision d'Etat. Couper les approvisionnements en provenance de Russie, deuxième exportateur mondial de pétrole après l'Arabie Saoudite et premier exportateur mondial de gaz naturel, perturbera les marchés mondiaux, laissant l'économie mondiale confrontée à des prix de l'énergie plus élevés. Jeudi dernier, Alexei Miller a déclaré que «les stocks sont quasi-pleins, mais la situation pourrait être très tendue en cas de vague de froid prolongée». «Les ménages européens ne sont pas à l'abri en cas d'importante vague de froid cet hiver, malgré les efforts du continent pour pratiquement remplir ses installations de stockage de gaz», estime Gazprom... «L'hiver pourrait être relativement chaud, mais si une semaine ou même cinq jours sont anormalement froids, il est possible – Dieu nous en préserve – que des villes entières et des terres» se retrouvent

gelées, a déclaré Alexei Miller, le PDG du géant russe du gaz. Pendant les pics de demande cet hiver, l'Europe pourrait manquer de 800 millions de mètres cubes de gaz naturel par jour, soit un tiers de sa consommation totale, a estimé le dirigeant, sans préciser la source de ses chiffres...

Pour rappel, la Russie a réduit les livraisons dans la région depuis des mois à la suite de la détérioration des relations entre l'Occident et le Kremlin après l'invasion de l'Ukraine. Gazprom fournissait

auparavant à l'Europe entre 600 millions et 1,7 milliard de mètres cubes par jour pendant la période de pointe de la demande hivernale, a déclaré Miller. Les stocks de gaz européens sont actuellement remplis à environ 91%... Les estimations les plus pessimistes montrent que ce chiffre pourrait tomber à 5% d'ici le mois de mars, période à laquelle les retraits de gaz se terminent généralement, toujours selon le patron de Gazprom. «Bien sûr, l'Europe survivra», a-t-il estimé, tout en s'interrogeant sur la

situation du stockage dans les prochaines années. Les pays de l'Union européenne se réunissent ce mercredi à Prague pour tenter d'élaborer un plan commun pour lutter contre la hausse des prix du gaz. La plupart d'entre eux souhaitent un plafonnement du prix du gaz, qui est près de 90% plus élevé qu'il y a un an, mais ne sont pas d'accord sur les modalités de son application. Certains pays, dont l'Allemagne, premier marchand gazier d'Europe, y sont toujours opposés... R. N.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ : VERS L'ÉLABORATION D'UNE LOI RELATIVE AUX TECHNICIENS ET AGENTS D'HYGIÈNE

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, hier à Alger, que son département s'attelle à l'élaboration d'une loi relative aux techniciens et agents d'hygiène des différents corps. Intervenant à l'ouverture de la première Journée nationale sur l'hygiène hospitalière, M. Saihi a fait savoir que le ministère s'appropriait à élaborer une

étude de loi relative aux techniciens et agents d'hygiène des différents corps, dans le souci d'éviter la transmission des maladies infectieuses ayant trait aux soins.

Il a insisté, dans ce sens, sur l'impératif d'accorder à l'hygiène environnementale au niveau des structures et des établissements sanitaires

publics et privés "une importance majeure" pour garantir la sécurité de tout un chacun et protéger contre les différentes maladies répandues dans ce milieu. Estimant que l'intérêt accordé à l'hygiène en milieu hospitalier reflétait "l'engagement du ministère de la Santé à garantir la sécurité et le confort des malades", le ministre a souligné que l'organisation de cette rencontre visait à "sensibiliser quant à l'impératif pour le personnel de la santé et les malades de respecter l'environnement en se conformant aux différents protocoles et orientations y

afférentes". De son côté, le représentant de l'OMS en Algérie, M. Nouhou Amadou a salué l'institution d'une journée nationale de l'hygiène en milieu hospitalier, compte tenu de "la hausse des maladies infectieuses liées au traitement dans le monde, qui touchent un malade sur 100 malades durant son séjour à l'hôpital". Selon l'expérience des experts et des gestionnaires, "les soins propres et sûrs doivent être inclusifs pour éviter d'exposer les personnes aux maladies nosocomiales", a-t-il poursuivi.

APS

OPEP : ACCORD DE RÉDUCTION DE 2 MBJ DU 5 OCTOBRE 2022 DE VIENNE

Arkab : «Une réponse purement technique à la conjoncture économique»

Le dernier accord de baisse de l'Opep+ est une réponse «purement technique» à la conjoncture économique internationale, a indiqué hier le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

«L'accord du 5 octobre 2022 adopté unanimement à Vienne par les pays de la Déclaration de Coopération est une réponse purement technique basée sur des considérations uniquement économiques», a souligné M. Arkab dans une déclaration à l'APS. «C'est parce que l'Opep+ est préoccupée, comme partout dans le monde, par les incertitudes grandissantes concernant l'économie mondiale et le ralentissement de la demande de pétrole que nous avons décidé de revenir à notre niveau d'offre de mai 2022», a expliqué le ministre. En décidant de réduire la production globale de 2 millions par jour, à compter du 1 novembre prochain, «l'Opep+ ne s'écarte pas de la démarche qui a toujours été la sienne depuis 2016 de soutenir la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier international», a-t-il affirmé. Un raisonnement ou un argument partagé et confirmé dimanche dernier par le Secrétaire général de l'OPEP, Haitham Al Ghais. Pour lui, les décisions de l'OPEP+, y compris la dernière en date portant réduction de la production de 2 millions de barils/jour à compter de novembre, étaient d'ordre «purement économique et technique». S'exprimant lors



d'une conférence de presse à l'occasion de sa visite en Algérie, M. Al Ghais a précisé que «ça ne date pas d'aujourd'hui (décision de la réunion du 5 octobre 2022 à Vienne), les décisions de l'organisation prises dans le cadre de la coopération entre les membres OPEP et non OPEP ont toujours été d'ordre purement écono-

mique et technique». A la question de savoir si la dernière décision de l'OPEP+ était un message adressé aux pays consommateurs concernant le recul des investissements en termes de pétrole, M. Al Ghais a souligné : «Nous n'adressons des messages à personne... Notre accord est basé sur des études, des bases et des don-

nées purement techniques». «Nous tenons des réunions lors desquelles sont examinées les différentes données, et je peux affirmer que nos décisions sont purement techniques», a-t-il précisé, indiquant que la prise de décision reposait sur des études techniques des situations de l'économie mondiale et de la demande sur le pétrole, outre les approvisionnements de l'intérieur et de l'extérieur de l'OPEP». Plus explicite, le SG de l'Opep affirmera : «Nous procédons également au suivi du respect de la décision de baisser la production par les pays concernés afin d'aboutir à une décision qui soit au service des Etats consommateurs et producteurs de pétrole, mais également au service de l'économie mondiale».

L'OBJECTIF DE L'OPEP EST L'ÉQUILIBRE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Concernant l'éventualité de réviser la dernière décision de l'OPEP+ portant réduction de la

production, M. Al-Ghais a souligné que le travail dans le cadre de l'Alliance OPEP+ se caractérise par «la souplesse», en ce sens que des réunions urgentes peuvent être tenues, en vue de prendre les décisions en fonction de la situation du marché pétrolier. Dans ce contexte, le même responsable a rappelé les décisions de l'OPEP+ prises durant cette période caractérisée par les retombées de la pandémie de Covid-19 sur le marché du pétrole, affirmant qu'«à l'époque, ce sont les Etats consommateurs qui avaient demandé à l'OPEP+ d'intervenir en vue de réduire la production et nous avons consenti de grands sacrifices à travers la décision de réduire la production de 10 millions de barils par jour». Le travail se faisait dans le cadre de la Déclaration de coopération en vue de préserver la stabilité du marché du pétrole. Dans le même sens, le SG de l'OPEP dira que l'organisation «ne vise pas un prix donné du pétrole, mais vise l'équilibre de l'offre et de la demande».

«Après notre dernière réunion, il vous a été donné de constater une baisse des cours. Nous ne maîtrisons pas les cours du pétrole. Par contre, d'autres parties maîtrisent les prix des marchandises, dont le pétrole, à l'instar des bourses de New York et de Londres et des courtiers (...) ». Il a affirmé que ces décisions sont importantes, à même de réaliser un équilibre dans le marché du pétrole, indiquant l'importance de la stabilité du marché pétrolier avec une nécessité incessante qui continuera à former une partie essentielle dans le mix énergétique de l'ordre de 30% en 2045, rappelant que le monde aura besoin de 12 billions de dollars d'investissements dans le domaine des industries pétrolière d'ici l'année 2045.

B. K.

DÉCISIONS PRISES PAR L'OPEP LE SG SALUE LE RÔLE ET LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE

Le Secrétaire général (SG) de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), M. Haitham Al Ghais a salué, dimanche dernier, au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le rôle et les efforts de l'Algérie en faveur de l'Organisation. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, M. Al Ghais a indiqué être «très honoré de rencontrer le président de la République pour la première fois. Nous avons écouté les orientations et recommandations de Son Excellence le Président Tebboune concernant le travail de l'Organisation et l'unification de sa position, ainsi que l'impératif soutien à la

décision collective et le rôle de l'Algérie en son sein». «L'Algérie a joué un rôle historique, même dans le dernier accord dont le premier jalon a été l'accord conclu à Alger en septembre 2016», a-t-il ajouté. «J'ai adressé mes remerciements au président de la République ainsi qu'à l'équipe algérienne avec laquelle nous collaborons au sein de l'OPEP, pour le rôle de l'Algérie en faveur de toutes les actions de l'Organisation», a fait savoir le SG de l'OPEP, indiquant avoir écouté les «conseils du président de la République concernant le devenir des marchés énergétiques et l'importance de préserver l'unité de l'équipe et de prendre des décisions collectives au service de l'Organisation, des marchés pétroliers, mais avant tout au service des consommateurs, des Etats producteurs de pétrole et, partant, de l'économie mondiale en général». R. E.

POMME DE TERRE

Commercialisation de 100.000 qx à 60 Da/Kg

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural procédera, à compter du 23 octobre et jusqu'à la fin de l'année en cours, au déstockage, lors d'une première phase, de 100.000 quintaux de pomme de terre destinées à la consommation, à un prix ne dépassant pas 60 Da/Kg, a indiqué un communiqué du ministère.

La commercialisation de la pomme de terre, qui s'inscrit dans le cadre du nouveau système de régulation des produits agricoles de large consommation, mené en coordination avec le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, sera effectuée «au niveau de plusieurs points de vente à l'échelle nationale relevant des Offices et établissements économiques publics sous tutelle, en plus d'autres points de vente mis sous l'autorité des collectivités locales», note

la même source. Considérée comme une première phase de déstockage, l'opération vise à assurer la mise à disposition

de la pomme de terre au niveau des marchés nationaux et à maintenir le pouvoir d'achat du citoyen en offrant ce légume à

des prix qui soient à la portée du consommateur, a conclu le communiqué. R. E.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les pays arabes doivent relever le défi

Les répercussions de la pandémie du Covid-19 sur l'économie mondiale, le dysfonctionnement des chaînes d'approvisionnement de divers produits et la conjoncture géopolitique internationale devraient pousser les pays arabes à affronter les défis auxquels ils font face, dont celui de la sécurité alimentaire «en tant que groupe», suggère un expert agricole. Les pays arabes, et au moment où le monde célèbre la Journée mondiale de l'alimentation (le 16 octobre de chaque année), doivent orienter toutes leurs

capacités et moyens pour mettre en œuvre des plans d'actions stratégiques, reposant sur des mesures susceptibles d'assurer l'efficacité du fonctionnement des systèmes alimentaires pour atteindre «en tant que groupe» la sécurité alimentaire graduellement, a recommandé le consultant en développement agricole, Aissa Manseur, dans un entretien à l'APS. Une démarche commune dans ce sens «se pose donc de plus en plus et avec acuité», selon l'expert qui relève que le monde arabe aspire atteindre un niveau

satisfaisant de sécurité alimentaire et cela suppose prêter attention à plusieurs autres secteurs, outre l'agriculture qui demeure le pilier et la base de la sécurité alimentaire. «En tant que groupes, les pays arabes doivent œuvrer pour bénéficier pleinement des avantages de la zone de libre-échange arabe à travers des projets agricoles conjoints visant à exporter des denrées alimentaires entre les pays arabes et inciter les capitaux arabes à y investir», recommande l'expert.

R. E.

TIZI-OUZOU

Une personne condamnée à 10 ans de prison pour spéculation illicite

Le Parquet a rappelé que "la loi 21/15 du 28 décembre 2021 relative à la lutte contre la spéculation illicite stipule l'application de peines sévères contre les personnes impliquées dans ce type de crimes"...

Une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de deux (2) millions de DA a été prononcée par le tribunal de Ouacifs, au sud-est de Tizi-Ouzou, à l'encontre d'une personne poursuivie dans une affaire de spéculation illicite sur des produits alimentaires de base de large consommation, a indiqué, avant-hier, un communiqué du Parquet de la République près de ladite institution judiciaire.

"Conformément aux dispositions de l'article 11, alinéa 03 du Code de procédures pénales, le procureur de la République près le tribunal de Ouacifs informe l'opinion publique, qu'un prévenu et son frère ont été jugés en comparation immédiate, dans une affaire de spéculation illicite sur des produits



alimentaires de base de large consommation", souligne le communiqué.

L'un des deux frères a été condamné à la peine de 10 ans de prison ferme et assortie d'une amende de deux millions de DA, avec confisca-

tion de la marchandise saisie, alors que l'autre mis en cause a été acquitté", est-il précisé. Le Parquet a rappelé que "la loi 21/15 du 28 décembre 2021 relative à la lutte contre la spéculation illicite stipule l'application de

peines sévères contre les personnes impliquées dans ce type de crimes, pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison et la réclusion perpétuelle, si le crime est commis dans le cadre d'un groupe organisé".

R. R.

CÉRÉALICULTURE

MÉDÉA VISE L'EMBLAVEMENT DE 110 000 HECTARES

Un objectif d'emblavement d'une superficie de 110 mille hectares de cultures céréalières est arrêté par les services agricoles de la wilaya de Médéa, au titre de la campagne labours-semailles 2022/2023, a indiqué avant-hier, auprès de cette direction. Egale à la superficie emblavée durant la précédente campagne, les dix mille hectares couvrent quatre variétés de céréales, en l'occurrence le blé dur, avec 72 mille hectares, le blé tendre, 11 mille hectares, l'orge 24.500 hectares et 2.500 hectares pour la culture de l'avoine, a expliqué le directeur des services agricoles, Aid Kaddour, en marge du coup d'envoi à Berrouaghia de la campagne labours semailles 2022/2023. La direction des services agricoles table, selon ce responsable, sur une production prévisionnelle de plus d'un million de quintaux de céréales, comparable à la production engrangée durant l'année 2022, estimée à un million de quintaux, dont plus de 500 mille quintaux ont été collectés par la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Berrouaghia auprès des producteurs locaux, a-t-il souligné. Selon M. Kaddour, des mesures ont été prises, dès le mois de juillet, pour garantir le bon déroulement de la présente campagne labours-semailles, à travers l'ouverture de onze points de distribution de semences au niveau des structures de la CCLS, quatre autres points de vente d'engrais et cinq points de facturation pour faciliter aux céréaliculteurs l'acquisition de ces intrants, a-t-il conclu.

R. R.

TRANSFERT ILLICITE DE DEVICES

SAISIE DE 6 000 EUROS À L'AÉROPORT DE SÉTIF

Les services des Douanes ont procédé à la saisie d'un montant de 6000 euros, après une opération de fouille corporelle sur une passagère à l'aéroport international de Sétif, a indiqué avant-hier un communiqué de la Direction générale des Douanes.

"Les agents de l'Inspection principale de contrôle des passagers à l'aéroport international de Sétif "8 mai 1945", ont saisi un montant de 6000 euros, après une opération de fouille corporelle sur une passagère", précise le communiqué.

Selon la même source, "les agents des Douanes algériennes sont mobilisés jour et nuit pour accomplir leur devoir professionnel, notamment dans le cadre de

la répression des infractions commises en violation de la législation et de la réglementation relatives à la circulation des capitaux de et vers l'étranger".

R. R.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

ARRESTATION D'UNE BANDE DE QUARTIER À BAB EL OUED

Les services de la sûreté de la circonscription administrative de Bab El Oued ont arrêté une bande de quartier ayant participé à une bagarre sur la voie publique avec utilisation d'armes blanches prohibées, a indiqué un communiqué des services de la sûreté de wilaya d'Alger.

L'opération fait suite à un appel faisant état d'une bagarre sur la voie publique avec utilisation d'armes blanches prohibées, des jeux pyrotechniques et des jets de pierres. Les éléments des services de la sûreté de la circonscription administrative de Bab El Oued se sont déplacés sur les lieux et ont procédé à l'arrestation de trois individus, des repris de justice, précise le communiqué

Après perquisition des domiciles des suspects, un quatrième suspect a été interpellé. Une bouteille de gaz lacrymogène, une arme blanche prohibée ainsi qu'un chien féroce utilisé dans la bagarre, ont été saisis. Après achèvement des procédures légales, les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes pour formation d'une bande de quartier et participation à une bagarre sur la voie publique avec utilisation d'armes blanches prohibées.

R. R.

SIDI BEL-ABBÈS

Début jeudi de la 12^e édition du Festival local du théâtre professionnel

La douzième édition du Festival culturel local du théâtre professionnel se tiendra du 20 au 27 octobre prochain à Sidi Bel-Abbès, a annoncé avant-hier le commissariat de cette manifestation, dédiée au défunt comédien Ahcène Assous.

La chargée de communication du festival, Abbasia Madouni, a indiqué à l'APS que cette édition se tiendra sous le slogan "Le théâtre est un style renouvelé" et concernera les troupes sélectionnées au préalable. La cérémonie d'ouverture sera marquée par un spectacle conçu par Abdelkader Djeriou en hommage à l'artiste défunt Ahcène Assous.

Le programme élaboré pour cette occasion comprend des spectacles de théâtre de rue au niveau de la place du 1er novembre 1954, dont "El Kafila" (la caravane) produite par la coopérative "Eddik", une représentation de la troupe

"Halqa", deux formations de Sidi Bel-Abbès ainsi que "Fordja", une pièce de la coopérative "Idées et Arts Tamanhacht" d'El Eulma Sétif, outre une représentation inaugurale en hommage à l'artiste défunt Ahcène Assous présentée par le comédien Abdelkader Djeriou.

Les férus du 4^{ème} art auront l'occasion de suivre et d'apprécier plusieurs

œuvres comme "Mathef El madjanine" (le musée des fous) du mouvement du théâtre d'El Koléa, "Win Rana ?" de l'association Chougrani d'Oran, "Mécanisma" de l'association "El Moustakbel" de Mascara, "Tadjaïd El Bahr" (Rides de la Mer) de la coopérative "Mosaïque" de Sidi Bel-Abbès et "Les émigrés" de l'association "Errihan" de Saida.

Un jury désignera le meilleur spectacle qui prendra part au prochain Festival national du théâtre professionnel d'Alger.

Des débats autour des pièces présentées et des ateliers seront animés par des dramaturges et universitaires dans le cadre de ce festival.

R. R.

BATNA

Premier Salon national de la photographie de la vie sauvage

Le premier Salon national de la photographie de la vie sauvage s'est ouvert hier à la maison de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa de Batna avec la participation de 33 photographes de 24 wilayas du

pays. Initiée par l'Algerian wildlife watchers association (AWWA - association algérienne des observateurs de la vie sauvage), la manifestation de deux jours expose 67 photographies de mammifères, oiseaux et insectes

qui reflètent la richesse de la nature et de la biodiversité du pays. Le Salon, placé sous le slogan «la vie sauvage est une richesse nationale, ensemble pour préserver ce qui en reste», présente aux visiteurs le matériel

et les tenues de camouflage utilisés par les observateurs de la vie sauvage pour prendre des photos ainsi que les ouvrages qui les aident à identifier les espèces observées.

R. R.

DES ACTIONS URGENTES POUR LE RE

LA POLITIQUE GÉNÉRALE DU C



PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL
Professeur des universités, docteur d'Etat
en sciences économiques 1974,
expert international
Directeur d'études ministère Energie, Sonatrach 1974/1990-1990/1995-2000/2007 -
2013/2016

Le gouvernement a présenté son programme de politique générale le 03 octobre 2022 devant partir d'un bilan serein mais surtout faire des propositions concrètes, réalisables sur le terrain, pour relancer l'économie nationale entre 2022/2025 et faire face aux importantes tensions géostratégiques au niveau du monde qui influent sur le devenir de l'Algérie.

A l'occasion de la représentation de la politique générale du gouvernement le 03 octobre 2022, je formule quelques propositions développées depuis de longues décennies (voir nos ouvrages 1980/1982 deux tomes -Réformes et Démocratie - Office des Publications Universitaires OPU Alger). Comme le rappelle justement l'économiste indien professeur à Harvard, prix Nobel d'Économie, Sen, A.K, Prix Nobel d'économie, «pas de bonne économie sans vraie démocratie tenant compte des anthropologies culturelles». Pour respecter le contrat de coopération, et induire une efficacité des institutions, il y a des règles de coopération qui peuvent être informelles ou formelles (écrites, codifiées comme le droit moderne). Lorsqu'un Etat émet des lois qui ne correspondent pas à l'état de la société, ou veut agir par la violence celle-ci enfante ses propres règles qui lui permettent de fonctionner établi par un contrat de confiance beaucoup plus solide et crédible que celui que l'on veut lui imposer

1.-L'on devra méditer les échecs passés de la dépense publique, mal ciblée et sans contrôle, des assainissements répétés d'entreprises publiques pour plusieurs dizaines de milliards de dollars, revenues pour la majorité à la case de départ et le favoritisme pour une oligarchie rentière privée alors que le principe de base d'une économie de marché maîtrisée, avec l'importance de l'État régulateur, repose sur une économie productive. Comment ne pas rappeler que l'Algérie a engrangé plus de 1100 milliards de dollars en devises entre 2000 et 2021, avec une importation de biens et services, toujours en devises, de plus de 1050 (le solde étant les réserves de change clôturé à 44 milliards de dollars au 31/12/2021), pour un taux de croissance relativement faible moyenne 2/3%. Avec un excédent de la balance commerciale selon le Premier ministre lors de la réunion walis/gouvernement de 17 milliards de dollars fin 2022, le document significatif étant la balance de paiement donc devant tenir compte de l'inflation mondiale des produits importés - biens d'équipement et biens finaux et de la sortie de devises des services, cela donnerait un montant largement supérieur à 50



milliards de réserves de change fin 2022. L'Algérie doit profiter de cette hausse passagère, le FMI prévoyant une crise économique mondiale en 2023, au cas où les tensions géostratégiques persistent, ce qui aurait un impact sur le prix des hydrocarbures. Le taux d'emploi étant fonction du taux de croissance et des structures des taux de productivité, le faible taux de croissance approchant la croissance démographique risque accroître le chômage en rappelant que la majorité des entreprises publiques et privées dont les PMI/PME en 2021, représentant plus de 95% du tissu économique peu concurrentiels, fonctionnent en sous capacités, le taux d'intégration ne dépasse pas 15%. Alors qu'il faut, un taux de croissance sur plusieurs années de 8/9% pour absorber le flux additionnel annuel de 350 000/ 400 000 emplois qui s'ajoute au taux de chômage actuel. La cohésion sociale nécessaire est assurée actuellement par des subventions généralisées sans ciblage, où selon les prévisions pour 2022, les subventions implicites, constituées, notamment de subventions aux produits énergétiques et des subventions de nature fiscale, représentent environ 80% du total des subventions, étant prévu 1 942 milliards de dinars, 19,7% du budget de l'État en 2022. Or le Premier ministre a donné un montant

plus important, incluant toutes les dépenses concernant le volet social, le 03 octobre 2022 devant l'APN lors de la présentation de la Déclaration de politique générale, que le budget annuel affecté aux transferts sociaux a dépassé les 5.000 milliards dinars. soit au cours moyen de 140 dinars un dollar, 35,71 milliards de dollars, ce qui est intenable pour le budget dans le temps, avec de graves dérives sociales, si le cours des hydrocarbures baissait et si on n'augmentait pas la production et la productivité interne surtout avec le retour de l'inflation qui dépasse largement depuis janvier 2022 les 10%, ne devant pas se réjouir une balance commerciale positive avec des pénuries qui touchent la majorité des secteurs. C'est comme un ménage qui connaît un déficit alimentaire par des restrictions mais avec de nombreuses maladies. Mais c'est un arbitrage difficile pour le gouvernement, un dossier très complexe, mais sans maîtrise du système d'information et la quantification de la sphère informelle, selon la Banque d'Algérie plus de 6200 milliards de dinars, en 2020, (qui est riche et qui est pauvre avec les revenus informels non quantifiables), la réforme risque d'avoir des effets pervers. Aussi, comprendre la situation actuelle implique de saisir les liens dialectiques entre la production de la rente - Sonatrach et sa dis-

tribution à travers le système financier, enjeu énorme du pouvoir assis sur la rente, réforme qui doit être couplée avec celle du ministère du Commerce pour plus de cohérence, responsable de nombreuses licences d'importation et autres autorisations de complaisance. Sans sa réforme profonde autant que celle des institutions (l'administration centrale/locale) et de la justice, il serait utopique de s'attaquer à l'essence de la corruption, se limitant à des actions conjoncturelles où les mêmes causes produiront les mêmes effets de corruption si l'on maintient les mêmes mécanismes de régulation. Sans oublier les caisses de retraite dont le déficit cumulé dépasse les 700 milliards de dinars fin 2021 devant combiner le système de répartition dominant et celui de la capitalisation encore embryonnaire, encourager d'autres formes de crédits comme celui de la finance islamique, encore que celle ci ne constitue pas la panacée représentant au niveau mondial en 2021 moins de 1% du fiancent classique, et le crédit bail plus adapté aux PMI/PME, la réforme urgente du système financier doit toucher toutes ses structures, toutes les banques publiques notamment, qui canalisent plus de 85% des crédits ayant octroyé par le passé d'importants crédits sans garanties réelles, la DG de la fiscalité, avec des non-recouvrements farami-

neux inexplicables étant les salariés dont la retenue es domaines, devant cadastre transparent bradage du patrimoine douane qui doit élargir de la valeur, en tenant compte des réseaux tant nationaux, comme je l'ai fait en 1982/ 1983 en tant que DG des études Cour des comptes aujourd'hui car touchant les rûts rentiers

2.-L'Algérie a besoin de confiance sans laquelle il n'y a ni développement, ni développement durable. Le manque de confiance, accentué, par les affaires de justice qui ont provoqué un véritable choc de confiance de la classe politique par rapport à l'ampleur de la déviation et de délits commis par les hauts responsables qui demandaient à resserrer la ceinture de confiance de renouer les relations avec les citoyens pour la confiance brisée. De plus, l'adhésion à ces slogans de confiance des militants populistes corrompus, l'Algérie a la majorité des cadres tant au niveau de la société civile que de l'ANP, sont honnêtes, devant combler le vide des institutions qui conduirait à l'anarchie, conservateurs et qui ont provoqué la déstabilisation du pays, se rattrapant jamais par le statu quo politique et économique conduisant à la dégradation sociale. Tout projet de réforme par des forces politiques économiques, d'où l'urgence de réorganisation profonde des politiques publiques de la société civile, qui ont été écartés par des crises de confiance de la société civile, partis pouvoir/opposition, de la défiance nourrie par les informations politiques d'aujourd'hui inaptées à faire mobilisation et d'engagement. D'où leur incapacité à affronter directement les forces de sécurité, pour braver significativement la situation politique et à assurer le développement national. A cette situation - tout en étant discrédit qui frappe l'Algérie - n'est pas spécifique de la révolution mondiale de communication, l'émergence de nouvelles formes - il y a urgence de nouvelles formes politiques, sociales de la société et par la majorité d'entre eux d'être liés à des intérêts. Quant à la société civile, elle est éclatée. Contraintes reçues et illusoirement satisfaites, dans un contexte de déviation sociale et d'un manque de confiance, la majorité des citoyens officiels ne sont pas moins d'impacts. Ce qui prévaut actuellement est le mouvement associatif national, visant à sa prise en compte et mobilisation. Sa divi-

DRESSERMENT NATIONAL 2022/2025

GOVERNEMENT AU SCANNER

les seuls pénalisés et fonctionnaires est à la source, les avoir un registre afin d'éviter le boine national et la borer des tableaux ps réel, reliés aux aiaux et 'internatio- i préconisés entre t que haut magis- s économiques à la qui n'a jamais vu le de puissants inté-

n d'un retour à la elle aucune mobi- pement n'est pos- e confiance a été es innombrables ui ont provoqué un rejet de l'ancienne l'opinion publique es faits de corrup- l'initiés reprochés ables auditionnées a la population de D'où l'importance ions entre l'Etat et r redonner une ans ce cadre, atten- les courants extré- « vous êtes tous e est à la dérive », onctionnaires, des veau de la société /forces de sécurité ant à tout prix évi- nstitutions ce qui chie profitable aux qui conduirait à la pays. Le temps ne is en économie, le e et la stagnation ira à la régression social étant porté itiques, sociales et l'importance d'une fonde tant des par- oir/opposition que . Secouée périodi- ises internes, frap- our la majorité des position est l'objet rie à leur égard, les es étant aujour- ire un travail de ncadrement effica- pacité à éviter un t entre citoyens et et donc de contri- ent à la socialisa- l'œuvre de redres- Aussi face à cette a rappelant que le e le système parti- que à l'Algérie, car diale des systèmes s produit partout uveaux comporte- ence à adapter les uvent déconnectés résentant pour la eux la spécificité intérêts de rente. vile en Algérie, elle irement aux idées s des années pas- xte de désintégra- e jeunesse « para- des confréries reli- ont de moins en La confusion qui nt dans le mouve- tional rend malai- d'une stratégie en compte et à sa ersité, les courants

politico-idéologiques qui la traversent et sa relation complexe à la société et à l'Etat ajoutent à cette confusion et rendent impérative une réflexion urgente pour sa restructuration, son état actuel reflétant les grandes fractures survenues dans le système politique national. Ainsi la verra-t-on rapidement se scinder en quatre sociétés civiles fondamentalement différentes : trois au niveau de la sphère réelle et une, dominante, dans la sphère informelle. Le plus important segment de cette société civile, interlocuteur privilégié et souvent unique des pouvoirs publics, par le passé est constitué par des appendices du pouvoir, situé à la périphérie des partis du pouvoir et dont les responsables sont parfois députés, sénateurs, vivant en grande partie du transfert de la rente. Le deuxième segment est celui d'une société civile franchement ancrée dans la mouvance islamiste, avec là aussi des appendices de partis islamiques légaux. Le troisième segment est celui d'une société civile se réclamant de la mouvance démocratique, dont bon nombre de personnes meublent actuellement les plateaux de télévisions et les contributions dans la presse. Faiblement structurée, en dépit du nombre relativement important des associations qui la composent, elle est minée par des contradictions en rapport, entre autres, avec la question du leadership. Pour ces trois premières sociétés civiles, leurs impacts pour le taux de participation aux dernières élections locales et législatives, malgré leur adhésion, ont été relativement faibles. Le quatrième segment le plus important est une société civile informelle, inorganisée, totalement atomisée, formant un maillage dense, composée de différents courants idéologiques tant sur le plan économique que politique. Sans l'intégration intelligente de cette sphère informelle - non par des mesures bureaucratiques autoritaires, mais par l'implication de la société elle-même -, il ne faut pas compter sur une réelle dynamisation de la société civile. Intégrer la réelle société civile, dans toute sa riche diversité, n'a de chance de réussir que si le mouvement associatif est assaini et si les associations qui le composent ne sont pas au service d'ambitions personnelles inavouables, et parfois douteuses.

3.- Sur le plan politique, les objectifs stratégiques sont la refondation de l'Etat algérien, conciliant la modernité et son authenticité, l'efficacité économique et une profonde justice sociale. Il n'existe pas d'Etat standard mais que des équipements anthropologiques qui le façonnent largement influencé par la mondialisation avec de nouvelles fonctions. Dès lors, des stratégies d'adaptation politique, militaire, sociale et économique tenant compte de l'innovation destructrice, en ce monde turbulent et instable pour reprendre l'expression du grand économiste Joseph Schumpeter. D'où l'urgence de restructurer tant le système partisan, que la société civile loin de toute action autoritaire. Lorsqu'un pouvoir émet des lois qui ne correspondent pas à l'Etat de la société, celle-ci émet ses propres lois qui lui permettent de fonctionner accentuant le divorce Etat-citoyens par la dominance de l'informel, à tous les niveaux : politique, économique, social et culturel. Tout pouvoir a



besoin d'une opposition forte, organisée avec des propositions productives pour se corriger, devant l'associer dans les grandes décisions qui engagent l'avenir du pays. L'Algérie a besoin pour éviter la léthargie et la stérilité que tous ses enfants dans leur diversité, par la tolérance des idées d'autrui, se regroupent au sein d'un même objectif à savoir le développement économique et social. Une loi n'est qu'une loi fusse t- elle la Constitution, devant être sous tendu par une nette volonté politique de réformes structurelles, le renforcement de l'Etat républicain, tenant compte de sa riche anthropologie culturelle. Sans son histoire, une société est comme un corps sans âme, l'histoire étant le fondement de l'action présente et future, devant différencier régime éphémère et Etat éternel, il s'agira sur le plan politique revenir aux valeurs du 01 novembre 1954 et de la plateforme de la Soummam, un Etat qui survit aux aléas de l'histoire, à la gloire et aux sacrifices de nos martyrs qui ont permis l'indépendance de l'Algérie. Sur le plan du volet socio-économique, il s'agit de définir clairement le rôle futur de l'Etat dans le développement économique et social, en insistant sur le rôle de l'Etat régulateur conciliant les coûts sociaux et les coûts privés. Le système d'information s'étant effrité, il s'agira de mettre en place un organe indépendant de l'exécutif chargé de la collecte d'information et de la planification stratégique tenant compte des bouleversements mondiaux. Il s'agira de mettre en place une véritable transition numérique, la numérisation de la majorité des secteurs pour plus de transparence, d'efficacité et en prenant en compte les dangers de la cybercriminalité et en développant l'intelligence artificielle. Le combat contre l'acte de corruption à ne pas confondre avec l'acte de gestion, devant dépénaliser l'acte de gestion pour encourager les managers publics et privés à prendre des risques, et éviter le blocage, qui constitue la corruption constituant une atteinte à la sécurité nationale ce qui implique pour son atténuation une totale transparence de l'utilisation des deniers publics, l'unification des institutions de contrôles, indépendants de l'exécutif, et donner de larges prérogatives à la Cour des Comptes, parallèlement au contrôle parlementaire, à la société civile. L'attrait de l'in-

vestissement implique de garantir la propriété privée, comme droit inaliénable et d'avoir une stratégie claire de l'instauration d'une l'économie de marché concurrentielle à finalité sociale, loin de tout monopole, mettre l'entreprise privée locale et internationale et publique, sur le même pied d'égalité, la finalité étant de promouvoir une économie productive hors hydrocarbures compétitive s'adaptant avec pragmatisme au processus des nouvelles mutations mondiales. Cette économie productive n'aura de chance de se réaliser que si on met fin à la mentalité, rentière de versement de salaires sans contreparties productives, en cette période de tensions budgétaires le sacrifice devant être partagé renvoyant à la morale, que si on donne le primat au savoir et à la connaissance impliquant de profondes réformes de notre système socio-éducatif du primaire au supérieur en passant par la formation professionnelle. L'agriculture et son soubassement l'eau, étant l'enjeu du XXIème siècle, segment stratégique avec le risque de la crise alimentaire mondiale (8 milliards d'habitants au 01 janvier 2022) , le gouvernement doit axer sa politique sur la non urbanisation des terres agricoles, parallèlement , mettre en place une politique d'urbanisation qui devra s'inscrire dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire clairement définie qui ne saurait s'assimiler aux actuels programmes spéciaux de wilayas. Dans ce cadre suite à la récente réunion Walis/ Gouvernement, s'impose la décentralisation économique autour de sept à huit grands pôles (combinant université-centres de recherche secteurs banques - fiscalité secteurs économiques- administration) à ne pas confondre avec le régionalisme néfaste,, implique d'importantes réformes institutionnelles (Ministères, secteur économique public - wilayas- APC). Avec l'inévitable réchauffement climatique, il s'agira de préserver l'environnement et protéger biodiversité avec comme impératif stratégique, la mise en place d'une transition énergétique reposant sur un Mix énergétique, toute action devant avoir l'aval du Conseil national de l'Energie et du Conseil de sécurité concernant le futur énergétique 2022/2030 qui engage la sécurité nationale. En

conclusion, l'Algérie est un pays à fortes potentialités et un acteur déterminant de la stabilité de la région. Mais pour le redressement durable de l'économie nationale, il faut un langage de vérité, ni sinistrose, ni autosatisfaction. Tout ce qui a été réalisé entre 2021 et septembre 2022 existent des aspects positifs et des aspects négatifs qu'il s'agit de corriger dans le cadre d'une vision stratégique qui fait cruellement défaut. Force est de reconnaître que les principaux indicateurs macrofinanciers relativement positifs sont dus à une conjoncture particulière : la hausse des prix des hydrocarbures au niveau international. Pour la rubrique hors hydrocarbures, pour une appréciation objective, il faut l'éclater par produits, tenir compte des subventions pour certaines unités, et on constatera alors que plus de 60% de la valeur est due aux dérivés des hydrocarbures qui ont eux aussi connu une hausse de prix. Aussi des stratégies d'adaptation sont nécessaires, face aux nouvelles mutations géostratégiques devant assister l'avenir à une nouvelle reconfiguration du monde avec l'avènement de la quatrième révolution économique qui se fondera essentiellement sur les industries écologiques, l'économie de la connaissance à travers le digital et l'intelligence artificielle. Évitions toute sinistrose, avec une bonne gouvernance, une meilleure gestion et le ciblage de projets à valeur ajoutée, l'Algérie peut fonctionner facilement avec un baril de 50 dollars et éviter le scénario catastrophe que certains esprits malveillants lui président et que nul patriote ne souhaite. D'où l'urgence de profondes réformes économiques, politiques, sociales et culturelles, ce dernier souvent oublié, mais déterminant en ce XXIème siècle, avec pour soubassement le dialogue productif. Il s'agit là de l'unique voie que doivent emprunter les Algériens afin de transcender leurs différences et trouver de nouvelles raisons de vivre harmonieusement ensemble et de construire le destin exceptionnel que nos glorieux aînés de la génération du 1er Novembre 1954 ont voulu pour eux. C'est l'unique voie que doivent emprunter les Algériens si l'on veut redresser l'économie nationale, existant un lien dialectique entre sécurité et développement. ademmebtoul@gmail.com

MALIKAKO NUBUKPO :

«La Cedeao connaît une dérive»

Sanctions contre le Mali et la Guinée, alliances avec la Russie, impact de la guerre en Ukraine, projet de Zlecaf, réforme du F CFA, ambitions politiques... L'économiste togolais répond sans détour à Jeune Afrique.

Plus discret depuis qu'il s'est installé à Ouagadougou en avril 2021, en tant que commissaire à l'Agriculture, aux Ressources en eau et à l'Environnement de l'Uemoa, Kako Nubukpo reste un intellectuel engagé. Le 12 octobre, il a fait paraître Une solution pour l'Afrique (Ed. Odile Jacob), un nouvel essai sur les « communs » africains, ces biens dont l'Afrique regorge et qui, faute de régulation, sont détruits, notamment sous la pression des puissances émergentes. Interrogé par JA, l'ex-ministre togolais de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques réaffirme son indépendance et sa vision d'un continent autonome et libre de ses choix. Critique à l'égard des partenaires de l'Afrique, dont il est important selon lui de rappeler le caractère non-aligné, cet infatigable pourfendeur du F CFA pointe aussi ce qu'il estime être des rendez-vous manqués par les dirigeants ouest-africains.

● **Vous vous êtes opposé très tôt aux sanctions prises par la Cedeao à l'égard du Mali. Pourquoi ?**

Sur le Mali, mon souci porte sur le fait que les États utilisent des instruments d'intégration économique pour prendre ces sanctions. C'est quand même paradoxal qu'une institution qui s'est battue pour son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique soit finalement convoquée pour geler les avoirs de l'État malien, ou empêcher toute transaction financière avec les banques de l'Uemoa.

Mes critiques ont ciblé explicitement les sanctions impliquant la Banque centrale parce qu'à ma connaissance, Bamako n'avait enfreint aucune des règles de gestion monétaire ou de la réglementation des changes. La Banque centrale ne s'était même pas réunie pour constater une éventuelle infraction. Pour preuve, quelques semaines après, la Cour de justice de l'Uemoa a demandé la suspension de ces sanctions. Elle n'a pas été entendue, et il a fallu attendre le 3 juillet pour que ces dernières soient levées.

● **Quel bilan en dressez-vous ?**

Je pense qu'elles n'ont pas eu l'effet escompté, dans la mesure où le Mali s'est tourné vers d'autres partenaires comme la Guinée, l'Algérie et la Mauritanie. Sans compter que l'Union européenne a toujours continué de signer des accords avec le pays. Donc les États de la Cedeao se trouvaient être les seuls à le sanctionner ainsi. Même dans le cadre du transport aérien, Air France a continué de desservir Bamako, alors que les compagnies ouest-africaines comme Asky et Air Côte d'Ivoire en étaient empêché. À tout le moins, il y a eu un manque de coordination pour que

ces sanctions aient l'effet recherché.

● **Êtes-vous aussi sévère envers les sanctions visant les dirigeants de la transition guinéenne et interdisant les transactions avec les institutions financières du pays ?**

Je me sens légitime à ne m'exprimer que sur les sanctions économiques. Ce que j'observe, c'est que la Cedeao connaît une dérive. C'est une communauté économique et, à l'heure actuelle, sa raison d'être semble être la gestion de crises politiques. Au moment des sanctions contre le Mali, on s'est aperçu que l'on ne dispose pas de documents suffisamment solides pour les justifier. On a l'impression qu'elles ont été décidées de manière circonstancielle. D'ailleurs, il n'y a pas eu d'acte additionnel pris par la Conférence des chefs d'État, comme c'est normalement le cas. C'est le communiqué pris à l'issue du sommet de la Cedeao qui a servi d'élément de droit pour faire appliquer les sanctions. C'est pour cela que la Cour de justice a cassé la décision.

● **La Centrafrique ou encore le Mali ont fait le choix de nouvelles alliances avec la Russie. Est-ce**

condamnable ?

Je pense que ma génération, et encore plus la jeunesse africaine, a soif de sortir des tutelles. Peu importe qu'il s'agisse de la France, de la Russie, de la Chine, de la Turquie. Il faut que l'Afrique se développe en choisissant elle-même ses partenaires. Voir ce qu'il se passe actuellement comme une simple substitution d'allégeance d'une puissance à une autre provoque un sentiment d'infantilisation. Il est important d'affirmer le caractère non-aligné de l'Afrique.

● **Dans le contexte de la guerre en Ukraine, est-il fair-play de demander aux dirigeants africains de choisir leur camp entre Russes et Occidentaux ?**

Je pense qu'on doit être ferme sur les valeurs que l'on défend, qu'il faut réaffirmer les impératifs de démocratie, du respect des droits, de la transparence et de la bonne gouvernance. Mais des États souverains doivent pouvoir être libres d'aller dans le sens qu'ils estiment conforme à leurs intérêts.

● **Vous êtes le tenant d'un néoprotectionnisme africain. Pourtant, vous misez peu sur le projet de Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Pourquoi ?**

Je suis contre le libre-échange parce que c'est la liberté du loup dans la bergerie. Les écarts de productivité entre les agricultures du Sud et les agricultures du Nord vont de 1 à 400, c'est-à-dire que quand le paysan de l'Arkansas et celui de la Casamance travaillent pendant une heure, le premier produit 400 fois plus. Quand

vous mettez sur le même marché ces deux producteurs de riz, le Casamalais meurt parce qu'il ne peut pas supporter

certain niveaux de prix.

Cette démonstration est aussi valable pour les relations intra-africaines, parce qu'il n'y a pas de commune mesure entre le Maroc et le Burundi. Penser que l'on va créer un marché dans lequel vont cohabiter des producteurs marocains et burundais, c'est déclarer d'emblée la mort du second eu égard aux écarts de productivité.

Ceci dit, je ne suis pas contre le principe de la zone de libre-échange, je dis simplement qu'il faut qu'on veille, notamment, à la solidarité budgétaire. Dans le cas cité, cela voudrait dire que le Maroc accepterait de transférer des ressources au Burundi pour renforcer ses capacités de production afin que l'échange soit juste.

● **Mais ne faut-il pas voir une étape importante dans l'initiative du secrétariat de la Zlecaf, annoncée le 7 octobre, qui permet à huit pays du continent d'entamer des échanges commerciaux à des tarifs préférentiels ?**

Toutes les expériences sont bonnes à prendre parce qu'on en tire des enseignements. Toutefois, j'observe que les questions de fond sont rarement abordées : est-ce que nous voulons être ensemble dans le cadre africain ? Quelle est la vision politique ? Quel est le degré de solidarité que nous sommes prêts à consentir ? Des constructions comme la Zlecaf ne reposent pas sur des questions techniques, comme on voudrait nous le faire croire, mais bien sur des questions politiques. Je trouve cette dépolitisation des débats inquiétante. « L'économisation systématique » empêche finalement d'associer les citoyens, laissant l'impression que ce sont des technocrates qui se réunissent quelque part pour décider.

Après avoir publié L'Urgence africaine, dans votre nouvel ouvrage, Une solution pour l'Afrique, paru le 12 octobre, vous donnez des pistes pour aider le continent à recouvrer sa souveraineté. C'est un programme politique... À qui s'adresse-t-il ?

C'est clairement un programme politique qui s'adresse, en reprenant une formule biblique, à toutes les personnes de bonne volonté. J'observe que l'Afrique fait de plus en plus l'objet de prédation pour ses matières premières avec une concurrence effrénée, notamment des émergents. Aujourd'hui, l'Afrique rend des services écosystémiques au reste du monde, par exemple au travers de la forêt congolaise. Pour moi, l'urgence africaine doit être la préservation de ces communs - biens tangibles comme le foncier, les minerais... ou intangibles, comme la connaissance partagée par une communauté - qui, sans régulation, sont amenés à disparaître.

Par Jeune Afrique



LE COACH D'AJACCIO FAIT L'ÉLOGE DE BELAÏLI

«On connaissait ses qualités»

Youcef Belaïli a fait ses grands débuts, avant-hier, avec Ajaccio quelques jours après son arrivée en Corse. L'international algérien, qui a quitté Brest il y a peu, n'a pas mis longtemps pour rebondir et va donc tenter de briller dans son nouveau challenge.

Challenge qui a commencé sur la pelouse de Troyes lors du match nul des siens dans l'Aube (1-1). Belaïli, entré en seconde période, a affiché de belles promesses en étant même à l'origine du but égalisateur d'El-Idrissy, donnant même le tournis à quelques défenseurs troyens avec sa qualité de dribble habituelle. Pantaoli mise fort sur l'apport de Belaïli. Après la rencontre, son coach Olivier Pantaloni s'est d'ailleurs emballé face à « l'aisance incroyable » de sa nouvelle recrue, croyant visiblement fort à la réussite de Belaïli en Corse comme il l'a confié dans des propos à l'Equipe. « On connaissait ses qualités et on ne s'est pas atta-



chés à ce qui pouvait se dire sur lui. On lui a expliqué ce qu'on attendait de lui et il a totalement adhéré.

ré. Quand il sera au top physiquement, d'ici deux à trois semaines, il nous apportera encore d'avanta-

ge. Et j'espère qu'il amènera les autres à hausser leur niveau de jeu. »

A.D.

CLASSICO - ESPAGNE LE REAL MADRID SACRÉ

Les coéquipiers de Benzema ont battu les protégés de Xavi par trois buts à un et prennent à la faveur de cette victoire le leadership de la Liga.

Le club du Real Madrid a remporté, dimanche après-midi, le match contre son éternel rival, le FC Barcelone, par 3 buts à 1 et occupe ainsi, seul, la tête de la Liga, devançant de trois points les Blaugrana, avec qui il était ex aequo, avant ce Classico.

La première mi-temps du choc de la 9ème journée, qui s'est déroulée sur la pelouse du Santiago Bernabeu, s'est soldée sur le score de deux buts à zéro, en faveur des poulains du technicien italien Carlo Ancelotti.

L'attaquant madrilène, Karim Benzema, a ouvert le score à la 12ème minute avant que le milieu de terrain uruguayen Federico Valverde ne double la mise à dix minutes du terme de la première période (35'). Après la pause-citron, les Barcelonais ont vu leurs efforts récompensés et sont parvenus à réduire le score à la 83ème minute par l'entremise du jeune ailier espagnol, Ferran Torres.

R.S.

FOOT/LIGUE 1

Le PSG remporte le classico France

Le Paris Saint-Germain s'est imposé, avant-hier soir, au Parc des Princes, face à l'Olympique de Marseille par 1 but à 0, en match comptant pour la 11ème journée de la Ligue 1, confortant ainsi sa place de leader.

L'unique but de l'empoignade la plus attendue de la saison de la Ligue 1 a été signé par l'international brésilien Neymar, dans le temps additionnel de la première période (45+2).

Parfaitement servi par Kylian Mbappé, Neymar a

réussi à tromper la vigilance du gardien de but espagnol de l'OM, Pau Lopez Sabata, au terme d'une attaque éclair.

Notons que le portier marseillais a été imparable en se déployant à sept reprises, face aux assauts du trio MNM, avec des parades par moments exceptionnelles mais n'a fait que retarder l'échéance. A la faveur de cette victoire, les coéquipiers de Marquinhos, seul joueur parisien ayant écopé d'un carton jaune au cours de cette

rencontre, demeurent la seule équipe invaincue du championnat jusqu'à présent. La deuxième mi-temps a été marquée par l'expulsion du défenseur marseillais Samuel Gigot, à la 72ème minute, qui a ainsi laissé ses coéquipiers en infériorité numérique et incapables de revenir au score pour arracher le point de parité.

A la faveur de cette courte mais précieuse victoire, le club de la capitale conforte son fauteuil de leader de la compétition avec 29 points

dans son escarcelle, distançant son dauphin lorientais de trois points.

Quant à son adversaire du soir, les malheureux Phocéens, ils ont perdu leur place sur le podium, et sont désormais remplacés dans le trio de tête par le RC Lens, qui s'était imposé, samedi, face à Montpellier sur le score étrié d'un but à zéro.

Les Marseillais, qui ont récolté 23 points sur 33 possibles, sont au pied du podium.

R.S.

MJS

Appel à la mise en conformité avec les critères de constitution de fédérations sportives

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a appelé à la nécessité de respecter les critères de constitution des fédérations sportives nationales, au plus tard le 31 décembre 2022, date limite de mise en conformité avec les dispositions de l'arrêté interministériel du 5 mars 2016, indique un communiqué du MJS.

«Le ministère de la Jeunesse et des Sports informe toutes les fédérations sportives

qu'il convient de respecter les dispositions des articles 4, 5 et 6 de l'arrêté interministériel du 25 jourmada 1437, correspondant au 5 mars 2016, désignant les critères de constitution de la Fédération nationale sportive, au plus tard le 31 décembre 2022, date limite pour se conformer aux critères de constitution de la Fédération sportive.», précise le MJS.

A cet égard, les fédérations

sportives doivent respecter le nombre d'associations et de clubs sportifs, le nombre de licenciés de la spécialité ou des spécialités sportives, la présence d'un organisme sportif international qui gère la spécialité sportive et l'exercice de la spécialité sportive au niveau national depuis au moins un an. Selon l'arrêté interministériel, chaque spécialité sportive doit contenir au minimum vingt-cinq (25) clubs et asso-

ciations sportives, répartis sur 12 wilayas au minimum. Pour les clubs sportifs et les associations qui veulent créer une fédération sportive nationale, ils doivent regrouper au moins six (6) clubs sportifs. Les clubs et associations sportives qui souhaitent créer une fédération sportive, doivent également contenir au moins cinq cents (500) licenciés.

R.S.

CHAN 2022

LE NIGER ET LE MALI AU PROGRAMME DE LA PRÉPARATION DES ALGÉRIENS À TABARKA

La sélection algérienne A' disputera deux matchs amicaux face au Niger et le Mali, le 29 octobre et le 2 novembre au stade de Tabarka (19h30), à huis clos, dans le cadre de sa préparation en vue du Championnat d'Afrique des nations CHAN 2022, compétition réservée aux joueurs locaux, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF).

Les protégés de l'entraîneur Madjid Bougherra effectueront du 26 octobre au 3 novembre, un stage de préparation en Tunisie, plus précisément à Tabarka, ville frontalière à quelques kilomètres d'El Kala.

Pour rappel, 18 pays scindés en trois groupes de quatre et deux groupes de trois, prendront part à cette compétition réservée aux footballeurs locaux.

La sélection algérienne, qui sera domiciliée au nouveau stade de Baraki (Alger), évoluera dans le groupe A avec l'Ethiopie, la Libye et le Mozambique.

R.S.

12^E FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE

Art lyrique et partition internationale à l'honneur

La deuxième soirée du Festival culturel international de la musique symphonique à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a été animée avant-hier soir par le Japon, la France et l'Allemagne (pays invité d'honneur). Les grandes œuvres des répertoires de la musique classique universelle et le chant lyrique ont été mis à l'honneur.



D'entrée le Japon a marqué les esprits des Algérois. La mezzo-soprano, Taeka Hino et le pianiste Toshiki Usui, animant l'Ensemble, "Yokohama Sinfonietta" du Japon, ont rendu une dizaine de pièces entre chants lyriques et prestation au piano en solo, après avoir fait part au nombreux public présent de leur "immense plaisir de se produire

à Alger". Le duo a présenté une dizaine de pièces apaisantes et empreintes de douceur, de compositeurs exclusivement japonais pour la plupart. Un répertoire qui a permis à Toshiki Usui de faire montre de toute l'étendue de son talent de virtuose soutenant la voix cristalline et

bien étoffée de Taeka Hino qui a enchanté l'assistance avec son timbre vocal doté d'une grande précision. La France représentée par la soprano Chloé Chaume et la pianiste Célia Oneto Bensaïd (de père algérien) ont subjugué, à leur tour, le public, en interprétant un récital d'extraits d'opéras, de mélodies françaises parfois peu connues, mais aussi de célèbres extraits des opérettes de Jacques Offenbach.

D'une grande richesse, le programme proposé par les deux artistes a été parfaitement étincelant. Elles se sont mises avec talent au service de la voix mais aussi briller en solistes dans des pièces marquées par l'émotion et la virtuosité, au grand plaisir d'un public déjà conquis.

Les titres comme «Il est doux, il est bon» (Hérodiade) de Massenet, «Je dis que rien ne m'épouvante» (Carmen) de Bizet, «Adieu notre petite table» (Manon) et «Dis-moi que je suis

belle» (Thaïs) de Massenet, «Amours divins, ardentesses flammes» (La Belle Hélène) de Offenbach, «Merci pour ce charmant accueil» (Le Pays du sourire) et Chanson de Vilya (La Veuve Joyeuse) de Lehar, Youkali Weill de Bis et aussi «Air des bijoux Faust» de Gounod ont été de la partie. Au piano la talentueuse Célia Oneto Bensaïd s'est livrée à une magnifique prestation en solo en jouant «Sospiro» de Liszt et «Clair de lune» de Debussy.

L'ALLEMAGNE POUR UNE SOIRÉE DIGNE DES GRANDS OPÉRAS DU MONDE

L'Allemagne, pays invité d'honneur de la 12^e édition, s'est approprié pour la deuxième fois consécutive, la scène de l'Opéra d'Alger. L'orchestre l'arte Del Mondo, dirigé d'une main de maître par Werner Ehrhardt ont interprété de grandes œuvres musicales universelles ont été interprétées devant un public nombreux. Les pièces,

"Sinfonie e-moll" d'Arthur. Zimmermann, "Exultate, Jubilate, KV 165" de Wolfgang Amadeus Mozart et "Sinfonie No 49, f-Moll, Hob 1 : 49 'La Passione'" de Franz Joseph Haydn, ont été jouées dans une ambiance solennelle qui a mis en valeur la voix présente et pure de la mezzo-soprano Sophie Bareis, portée par le son plein du coup d'archet de l'ensemble des musiciens. Fidèle à la tradition de la musique et au répertoire moderne, la vingtaine d'instrumentistes sous la houlette de Werner Ehrhardt, ont transporté les nombreux présents, avec leur précisions et leur talent dans l'univers universel des grands opéras du monde. L'orchestre l'arte del mondo, fondé en 2004 s'inscrit dans la tradition de la musique dite ancienne sur instruments faisant partie du patrimoine ancien, mais se consacre également aux instruments et au répertoire moderne.

Meriem Djouder



IL S'INTITULE "IKLIL KHEMSSINI"

La poétesse Rachida Mohammedi présente son nouvel ouvrage

La poétesse et académicienne algérienne Rachida Mohammedi a présenté avant-hier son nouvel ouvrage "Iklil Khemsini" sorti chez la maison d'édition Baha-Eddine en marge du salon du livre ouvert sur la place du Cours de la Révolution d'Annaba. Devant un parterre d'universitaires, d'étudiants et d'intellectuels, la poétesse et universitaire spécialisée en linguistique qui écrit et compose des poèmes dans les trois langues arabe, anglais et espagnol a présenté son nouveau ouvrage un recueil de citations qui débute par "Dites à l'amour, merci". L'ouvrage en 222 pages comprend 120 citations divisées en deux parties: la première se décline sous un aspect mystique soufi et la seconde est dédiée à l'amour.

L'écrivaine a passé à l'occasion son expérience culturelle et académique aux Etats-Unis d'Amérique où elle s'est spécialisée en linguistique ainsi que son passage dans d'autres pays.

Outre la vente-dédicace de son livre "Iklil Khemsini", la poétesse a animé une

rencontre littéraire au salon du livre durant laquelle elle a répondu aux questions de l'assistance relatives à l'écriture, la traduction et à la critique littéraire laquelle exige, a-t-elle noté, une grande maîtrise des langues.

Elle a exhorté les étudiants à lire constamment pour porter leurs écritures

à des niveaux d'excellence. Résidant actuellement en Espagne, l'artiste Rachida Mohammedi se rendra également vers d'autres wilayas dans le cadre d'une tournée littéraire de présentation de son livre "Iklil Khemsini". Le salon du livre d'Annaba qui se poursuivra pendant 15 jours est organisé par la direc-

tion de la culture et des arts avec la participation de plus de 10 maisons d'édition qui présentent divers titres scientifiques, littéraires, historiques et pour enfants. Le salon se tient sur la place du Cours de la Révolution et se veut destiné aux lecteurs de tous les niveaux d'instruction.

R. C.

M'SILA

Ouverture du 6^e Salon national des arts plastiques

La 6^{ème} édition du Salon national des arts plastiques de M'sila s'est ouverte hier avec la participation de 22 artistes plasticiens issus de 14 wilayas du pays.

Cet événement culturel, abrité par la Maison de la culture Guenfoud EL Hamlaoui de la ville de M'sila du 17 au 19 octobre en cours, a pour thème: "La beauté de l'Algérie à l'aide d'un pinceau d'un

artiste", a indiqué à l'APS Fouad Adoui, directeur de cet établissement culturel. Des prix seront remis à trois participants au terme d'une évaluation des tableaux exposés par une commission composée de spécialistes, a-t-il précisé.

Le salon s'inscrit dans le cadre d'un programme national visant à encourager les artistes plasticiens en

particulier à exposer leurs œuvres au grand public, à animer la scène culturelle locale, et à permettre aux jeunes talents de la wilaya de prendre contact avec des professionnels de cet art, a expliqué M. Adoui.

Des visites guidées à cet exposition seront organisées aux profits des élèves des écoles, collèges et lycées, et ce en collaboration avec la

direction locale de l'Éducation, a-t-on appris auprès de la Maison de la culture. Pour rappel, la wilaya de M'sila abrite depuis 1993 un musée d'art plastique, baptisé Etienne Dinet à Boussaâda, dans la maison de cet artiste plasticien, qui a vécu dans cette ville. Etienne Dinet est né le 28 mars 1861 et décédé le 24 décembre 1929 à Paris (France). APS

L'EXPRESS

ON NE PEUT PAS METTRE SUR UN MÊME PIED D'ÉGALITÉ L'AGRESSEUR ET L'AGRESSÉ

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

Air Algérie reprend de l'altitude

Le procès reprend: HOUDA FERROUKI RATTRAPÉ PAR LE PROJET DE 1 MILLION DE LIGNES FTIM

30 millions de dollars de préjudice causé au Trésor public

Suivez-nous sur : www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaire, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez nous sur : www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

L'EXPRESS

Suivez nous sur notre page Facebook : **L'EXPRESS.DZ**

L'express le quotidien
@LexpressAlgerie · Journal

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

À propos

380 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnées

<https://www.lexpressquotidien.dz/>

023 70 99 92

Envoyer un message

lexpressquotidien2021@gmail.com

Journal

Suggérer des modifications

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui Je ne suis p... Non

Créer une publication

Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien

31 min

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'EXPRESSQUOTIDIEN.DZ

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'express le quotidien

1 h

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

L'EXPRESSDZ

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express

بيان وزارة الدفاع الوطني
تعازي

على إثر وفاة المجاهد اللواء المتقاعد محمد بكوش القائد الأسبق للناحية العسكرية الثانية، يتقدم السيد الفريق أول السيد شنقريجة، رئيس أركان الجيش الوطني الشعبي باسمه الخاص وباسم كافة مستخدمي الجيش الوطني الشعبي، بأصدق عبارات التعازي والمواساة إلى أسرة المرحوم وأقاربه، متضرعا إلى المولى القدير أن يتعمد الفقيه بواسع رحمته وأن يسكنه فسيح جناته، وأن يلهم أهله ونويه جميل الصبر والسلوان.

"إنا لله وإنا إليه راجعون"

CONDOLEANCES

Suite au décès du Moudjahid le Général-Major à la retraite Mohamed BEKOUCHE ancien Comandant de la 2^{ème} Région Militaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd CHANEGRIHA, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, présente en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'Armée Nationale Populaire ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille et aux proches du défunt, priant Allah Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis, et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve.

"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons".

www.mdn.dz
17/10/2022

Inde et Chine, les deux géants asiatiques entre rivalités et interdépendances

Alors que s'ouvre le XX^e congrès du Parti communiste chinois (PCC), retour sur la relation entre les deux géants asiatiques que sont l'Inde et la Chine. Une relation d'interdépendance entaillée de conflits militaires et de rivalités commerciale et diplomatique.

Même si les deux pays ont été portés par la décolonisation et ont pu se revendiquer non alignés, leur relation est depuis longtemps conflictuelle. Dès l'indépendance en 1947, l'Inde et la Chine ne parviennent pas à se mettre d'accord sur leurs frontières dans l'Himalaya. Cela va aboutir, en 1962, à une guerre et des milliers de morts pour le contrôle de l'Aksai Chin, une région de l'État indien de l'Arunachal Pradesh que la Chine considère comme sienne.

Quelques années auparavant, l'Inde avait laissé la Chine envahir le Tibet, mais décidé d'accueillir des réfugiés et le gouvernement en exil du Dalaï Lama, une politique qui est toujours d'actualité et provoque la colère de Pékin.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Narendra Modi, plusieurs affrontements ont eu lieu, notamment dans la vallée glaciaire disputée de Galwan en 2020, ou un accrochage a provoqué la mort de dizaines de soldats. La situation frontalière reste extrêmement tendue avec



des forces en alerte des deux côtés. L'Inde accuse la Chine de construire des infrastructures illégales dans l'Arunachal Pradesh. Enfin, l'Inde est aussi membre de l'alliance Indopacifique, aux côtés des États-Unis, ce qui l'oppose de facto et militairement à la Chine sur l'épineux dossier de Taïwan.

INTERDÉPENDANCE IMPORTANTE

La rivalité se joue aussi sur le plan commercial, car aucune des deux puissances nucléaires ne souhaite s'engager dans une guerre. C'est ainsi que Narendra Modi a déplacé le conflit en bannissant de nombreuses applications chinoises, dont la très

populaire TikTok, après les escarmouches de 2020. Depuis sa réélection en 2019, le Premier ministre a placé son mandat sous le signe de l'autosuffisance de l'Inde. Un slogan qu'il martèle d'autant plus fort que l'Inde est très largement dépendante de la Chine, notamment pour les équipements élec-

triques et électroniques, les matières premières et les fertilisants. En réalité, le déficit commercial entre les deux pays s'est même accru récemment. Les dernières estimations montrent que l'Inde importe pour 77 milliards d'euros de biens et services de plus qu'elle n'exporte en Chine. Alors derrière les déclarations belliqueuses, chacun sait bien qu'il a besoin de l'autre, l'Inde en premier chef.

ÉCHANGES DIPLOMATIQUES RÉGULIERS

D'ailleurs, les échanges entre Narendra Modi, l'homme fort de l'Inde, et Xi Jinping, l'homme fort de Pékin sont un peu moins froids que ce que les coups d'éclats politiques et les accusations par médias interposés ne le laissent penser. En 2019 encore, Xi Jinping a effectué une fastueuse visite d'État en Inde. En 2021, il a participé, virtuellement, au sommet des BRICS organisé à New Delhi. Les diplomates échangent régulièrement sur les conflits frontaliers et les questions commerciales, pas plus tard que mardi 11 octobre. Avec la réélection annoncée de Xi Jinping, on ne se fait guère cependant d'illusion en Inde sur un changement de position de Pékin. Reste que la donne a changé depuis la guerre en Ukraine. L'Inde, qui refuse de s'opposer à la Russie, partenaire militaire historique, se retrouve à s'abstenir aux côtés des Chinois lors du vote des résolutions à l'ONU. Pour ne pas se retrouver isolée, la Chine a intérêt à ce que l'Inde maintienne cette neutralité. Elle pourrait donc faire des gestes d'ouverture, reste à savoir lesquels. **RFI**

AUTOMOBILE : LE PLAN D'EMMANUEL MACRON POUR L'ÉLECTRIQUE

Sur fond de pénuries d'essence, le président de la République assume pleinement le virage pris par l'Europe en faveur de la voiture électrique. Il annonce une hausse du bonus écologique pour la moitié des ménages français les plus modestes. Alors que la France de la voiture fait la queue dans les stations-service, Emmanuel Macron devait se rendre, lundi 17 octobre, au Mondial de l'automobile, qui fait son retour à Paris, après quatre ans d'absence. Le but : assumer le virage européen vers le tout-électrique, acté sous la présidence française de l'Union européenne, au premier semestre.

En juin, le Parlement de Strasbourg a voté la fin de la vente des voitures à essence ou diesel après 2035. Depuis, les constructeurs automobiles sont confrontés à un paradoxe. Ils doivent faire preuve d'enthousiasme pour cette révolution et convaincre leurs clients de basculer vers des voitures électriques, qui leur donnent pourtant beaucoup de fil à retordre sur le plan stratégique.

En effet, elles sont plus onéreuses à construire – au point de ne plus être accessibles au plus grand nombre – et posent un défi d'accès à des matières premières rares (lithium, cobalt) et chères, dont la Chine a verrouillé l'approvisionnement ou le traitement. Surtout, elles remettent en cause toute une filière de fournisseurs et de sous-traitants essentiels pour le tissu économique et social français. « L'automobile, c'est

45 % de l'industrie française, 7 milliards d'euros de dépenses de recherche et développement et 800 000 emplois directs. C'est stratégique », insiste-t-on à l'Élysée, qui promet de continuer à épauler le secteur. Avant le salon, dimanche 16 octobre, le président de la République a reçu les principaux acteurs de la filière pour leur rappeler l'objectif qu'il leur a fixé : produire, en 2030, 2 millions de véhicules électriques en France.

Dans un entretien aux Echos, il rappelle que la production automobile atteignait 4 millions de véhicules il y a vingt ans, 2 millions en 2009, avant de tomber entre 1,3 million et 1,5 million aujourd'hui. Encourager la demande « La transition vers l'électrique n'est donc pas la cause des difficultés actuelles. C'est au contraire l'occasion de relancer une filière sur de nouveaux objectifs », assène le chef de l'Etat. Après avoir

discuté avec les constructeurs, il estime que, dès 2027, la France sera en mesure de produire un million de véhicules électriques. Il a appelé que, dans le plan France 2030, « près de 5 milliards [bénéficieraient] à l'automobile ». « Un milliard est fléché vers les sous-traitants pour les aider à se diversifier et à changer de structure, car beaucoup d'entre eux sont sous-capitalisés et n'ont pas la taille critique. »

Le Monde

L'UNION EUROPÉENNE ENVISAGE D'EFFECTUER DES ACHATS COMMUNS DE GAZ

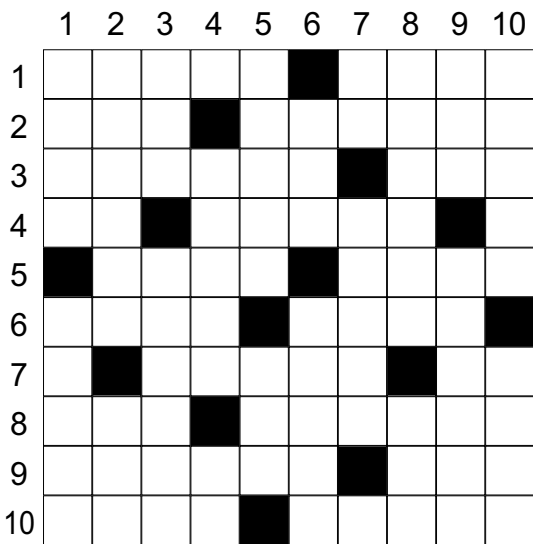
L'Union européenne (UE) envisage d'activer une plateforme mise en place par la Commission en avril dernier, pour acheter du gaz naturel pour les pays du bloc de manière collective et de mener des négociations communes avec les fournisseurs. Un rapport de l'agence Bloomberg indique, lundi, que la Commission européenne proposera, lors d'une réunion des dirigeants

du bloc les 20 et 21 octobre, l'achat de gaz naturel selon des contrats conjoints pour les pays membres fournissant au moins 15% de leur consommation. La plateforme unifiée n'a pas réussi à ce jour à rassembler tous les pays du bloc, car elle comprend parmi ses membres un groupe d'entreprises énergétiques de seulement 6 pays, tandis que le reste des

États membres menaient individuellement les négociations d'importation. Selon Bloomberg, la Commission aspire à établir une Union européenne des entreprises énergétiques, qui n'inclut aucune des entreprises énergétiques russes. La commission vise à unifier les efforts d'approvisionnement, à atteindre des prix et des transactions avec les

fournisseurs moins chers, dans le cadre des plans de gestion du dossier énergétique. Cependant, la plateforme connaît des réserves de la part des énergéticiens, qui voient que les prix mondiaux du gaz sont élevés, et réduiront les opportunités de l'Union européenne d'acheter des parts de gaz, alors que la demande mondiale augmente. **Anadolu Agency**

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1- Ecorse extérieure d'un citron - Son coup dans l'eau signifie un effort inutile et perdu. 2- Confident - N'est pas majeur. 3- Epais et pesant - Préfixe. 4- Douze mois - Qui est sur son séant. 5- Pronom personnel - Sommet. 6- Lisière - Son complément est le sucre. 7- Arriver - Habitudes. 8- Pronom personnel - Plante à fleur jaune. 9- Utiliserai - Après bis (inversé). 10- Deviendra - Brille.

VERTICALEMENT

1- Ancienne ville africaine - Qualificatif de l'angle dépassant cent grades. 2- Se dégager - Tente. 3- Situé - Sert à soulever. 4- Qualifie l'eau de mer - Symbole chimique du radium. 5- Produite en dehors - Ne reconnut pas. 6- Arbres toujours verts - N'est pas militaire. 7- Pronom personnel invariable - Fils de Dédale l'architecte grec. 8- La tête souvent dans le ciel - Choix. 9- Possédée - Groupe de chiens dressés pour la chasse. 10- Ronge - Port du sud de la France.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Canonière
Canonnière
Canonnière
Canaunnière

Erotique
Érotic
Érautique
Érotique

Guet-apen
Guet-apans
Guet-apens
Get-apens

Mémorandum
Mémorandaum
Mémorondum
Memorandum

Les mots fléchés

| | | | | | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|---|---|-----------------------------|-----------------------------------|---------------------|
| ART MARTIAL JAPONAIS JEUNE SPORTIF | PAYS D'AFRIQUE TRAITÉES À L'AMICABLE | ADEPTES DE LUTHER MÉTAL PRÉCIEUX | CONIFÈRES | GLOUSSÉ CRI DE DOULEUR | FIN DE LAMAS SPORT SOUTERRAIN | FIBRE SYNTHÉTIQUE |
| RENDU MOINS IGNORANT ROBE D'AVOCAT | DOIGT DE PIED SORTI DE LA COMPÉTITION | PLUS FAMILIER QUE VOUS ABRI DE CAMPEUR | GIBIER À PLUME APPARTEMENT EN HÔTEL | ÉPOQUE PARCOURRU DES YEUX | ANALYSTE SUJET À LA COLÈRE | PAS BREF |
| LE HÉRON L'A LONG | POISSON AUX OEUFS D'OR FORTE CARTE | ENSEIGNE LUMINEUSE FERA MIJOTER UN PLAT | REPAS DE BÉBÉ | TROMPÉ | SOLDAT AMÉRICAIN TRAITAIT DE HAUT | PAS ACQUISE |
| POUR MOI DESTINATAIRE DE NOS IMPÔTS | COMPLETS VOITURE DE CHARGE | OBSTINÉ LISIÈRES DE FORÊTS | UN PEU RONDELETTE CALE | POSSÈDE AVAIT LE COURAGE DE | OBTEMPÉRÉ | EX-EMPEREURS SLAVES |
| GÉNÉRAL ROMAIN | CENTRE DE SOINS FAMILIER PARTICULIER | AVALE SANS MÂCHER REMÂCHER | TRUBLE ASTUCE | PARADIS | REPONSE NÉGATIVE EN AVANT ! | |
| MORDANTE | INFORMÉ NAVIRE MARCHAND | MÉLANCOLIQUES C'EST CELA | SERVICES GAGNANTS CUIT DANS UN CORPS GRAS | FIT LE FIER TE TROUVES | OUI RUSSE PREMIÈRE NOTE | |
| PÂTISSERIE PLAQUES DE MÉTAL | | CANARD SAUVAGE | | BOÎTES D'EMBALLAGE | | |

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :

Poète et mathématicien persan

- | | | |
|-----------|-------------|--------------|
| ABDOMEN | DRAMATIQUE | MINEUR |
| AMPÈRE | ENZYME | PALMERAIE |
| ANANAS | EXCLURE | PANTOUFLARDE |
| ANATOMIE | FACIÈS | PATINOIRE |
| ANGLES | FAVELA | PRÉSIDENT |
| BALCONNET | FENNEC | PROCHE |
| BARÈME | FIBROME | RADIN |
| BLASPHEME | FLAMAND | REBOND |
| BOXEUR | FUMOIR | RÉPÉTITIF |
| CELA | GÉOGRAPHIE | REQUIN |
| CHINE | GLAIVE | SWAHILI |
| CONSENSUS | GORDIEN | TABLE |
| CORTICALE | INJECTÉ | TANGER |
| COSMIQUE | INSOMNIAQUE | TARTINE |
| DÉDALE | JOVIALE | TRADUCTION |
| DELÀ | JUSTICE | VAMPIRISME |
| DÉSORMAIS | KARTING | VOGUE |
| DIALECTE | LÂCHETÉ | |
| DOUCE | MANQUE | |

F D E S O R M A I S S U S N E S N O C A
 U R E I H P A R G O E G N E J N C K P B
 M E E E I M O T A N A I E U V O Z R H D
 O U D P E H C O R P U M S M R I E Y I O
 I Q I A E H B T Y Q D T A T E S A N M M
 R I A T I T A L E F I E I N I R J L K E
 R T L N A B I R A C E C D D Q E A A G N
 U A E E L N M T E S A N E A C U R B A A
 E M C E U I G E I L P N N T L T E L E N
 X A T R N Q R E E F T H E E I E E M G
 O R E E E U A E R T E E E N C V E U S L
 B D U E L U L I E I I R G M A O N Q I E
 D R S C M A G N N A L E I F E G I I R S
 N I X A I O N A R M T I D O Y U T M I A
 A E T V N O R E Z E O N H N N E R S P S
 M M O R C A M B H G O S I A C I A O M E
 A J P L O L N C I B I D N U W L T C A I
 L L A E A M A A E F A Z O I E S M A V C
 F B E P R L A R T R A D U C T I O N P A
 G O R D I E N E D R A L F U O T N A P F

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT
 INESPERE - RATA - EXALTATION - L - RAP - AUMONIER - NIAISE - DESIR - ETEND - NOUS - CI - IS - OBESSE - CAP - AS - PILES - SONO - SCORE - USINES - VER - IDE - EMEUT - MEME - RALRA - SE - SEVE - DEREGLE - NATTE - ECRASA - ETIRANT - TES - B - SECTES - ECUS - ADO - H - RASSISE - INVAINCU - FAN - RASA - NE - ROSIT

VERTICALEMENT
 ANEANTISSEMENT - DIA - EXPIES - CREVAISSONS - ASA - AN - PO - METRE - VA - PLAIDOIRIE - TACHA - VETUS - BLED - DENT - IN - RAMENEE - ERE - TERNE - VETO - OSSU - ARE - SAC - INDUE - SELECT - SUR - PROJES - SIMAGREES - O - ANES - CONE - LASCIFS - ET - RICANEUSES - USAI - AL - RIPOSTE - ABSENT.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
 1- GABES - OBUS 2- ARA - ONDULE 3- MORGUE - TEL 4- AN - OPERA - L 5- DRUE - ANTE 6- PEUT - OTEE 7- R - METRE - RI 8- UNE - ENRICO 9- NEUTRE - SEM 10- ERTE - SOTTE.

VERTICALEMENT
 1- GAMA - PRUNE 2- ARONDE - NET 3- BAR - RUMEUR 4- E - GOUTE - TE 5- SOUPE - TER 6- NEE - ORNES 7- OD - RATER - O 8- BUTANE - IST 9- ULE - TERCET 10- SELLE - IOME.

4x4 Cotonnier - Cynégétique
 Licenciement - Plénipotentiaire

BIFFE-TOUT : HAMSTER

L'ALGÉRIE GAGNE 8 PLACES ET SE CLASSE 112^E

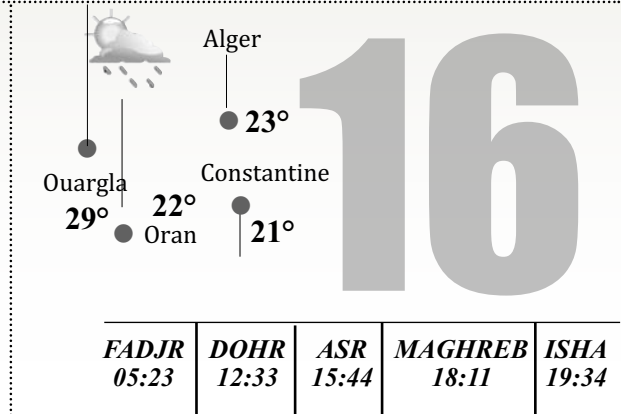
Le département des affaires économiques et affaires sociales des Nations Unies vient de publier la 12^{ème} édition de son rapport sur le développement des E-Gouvernements dans les 193 pays membres.

Cette enquête 2022, reprise par le Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), classe les pays selon l'Indice de Développement du E-Gouvernement (EGDI) et l'indice de participation électronique EPI. Le département des affaires économiques et affaires sociales

des Nations Unies vient de publier la 12^{ème} édition de son rapport sur le développement des E-Gouvernements dans les 193 pays membres. Cette enquête 2022 répartit les pays en 4 catégories selon le développement de l'E-gouvernement (très élevé, élevé, intermédiaire et faible). L'Algérie figure parmi les pays du groupe 2 (EGDI élevé) avec un indice de développement du E-Gouvernement de 0.5611, elle est classée 112^{ème} sur 193 pays et gagne 8 positions par rapport au classement de 2020, dans lequel elle était

classée à la 120^{ème} place. Selon GAAN, le rapport indique également que l'Afrique est en deçà des autres continents avec un EGDI inférieur à la moyenne mondiale. L'Algérie occupe la 9^{ème} place en Afrique avec un EGDI supérieur à la moyenne africaine mais inférieur à la moyenne mondiale. L'EGDI de l'Algérie est calculé selon trois dimensions : OSI (Online service index), TTI (Télécommunication infrastructure index) et HCI (Human capital index).

R.N.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 18 OCTOBRE 2022 // N°412 // PRIX 20 DA

OUVERTURE DU 6^E SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES À M'SILA

"La beauté de l'Algérie à l'aide du pinceau d'un artiste"

La 6^e édition du Salon national des arts plastiques de M'Sila s'est ouverte hier avec la participation de 22 artistes plasticiens issus de 14 wilayas du pays.

Cet événement culturel, abrité par la Maison de la culture Guenfoud El Hamlaoui de la ville de M'sila du 17 ou 19 octobre en cours, a pour thème "La beauté de l'Algérie à l'aide du pinceau d'un artiste", a indiqué à l'APS Fouad Adoui, directeur de cet établissement culturel.

Des prix seront remis à trois participants au terme d'une évaluation des tableaux exposés par une commission composée de spécialistes, a-t-il précisé.

Le salon s'inscrit dans le cadre d'un programme national visant à encourager les artistes plasticiens en particulier à exposer



leurs œuvres au grand public, à animer la scène culturelle locale, et à per-

mettre aux jeunes talents de la wilaya de prendre contact avec des profes-

sionnels de cet art, a expliqué M. Adoui.

Des visites guidées à cette exposition seront organisées aux profits des élèves des écoles, collèges et lycées, et ce, en collaboration avec la direction locale de l'Education, a-t-on appris auprès de la Maison de la culture.

Pour rappel, la wilaya de M'sila abrite depuis 1993 un musée d'arts plastiques, baptisé Etienne Dinét à Boussaâda, dans la maison de cet artiste plasticien, qui a vécu dans cette ville. Etienne Dinét est né le 28 mars 1861 et décédé le 24 décembre 1929 à Paris (France).

ENSEIGNANTS POUR LES SOURDS-MUETS

INAUGURATION D'UNE ECOLE SUPÉRIEURE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a inauguré dimanche à Beni-Messous (Alger), l'Ecole nationale supérieure des enseignants pour les sourds-muets. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du ministre de l'Education nationale, Abdelhak*im Belaabed, de la

ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou et du conseiller du Président de la République chargé de l'éducation et de l'enseignement supérieur, Nouredine Ghouali. Dans une déclaration à la presse, M. Baddari a indiqué que "400 candidats licenciés ont été retenus sur les 1.800

ayant postulé à la formation de poste d'enseignants du secondaire pour les sourds-muets". Il a précisé que son département ministériel "accompagnera ces enseignants appelés à prendre en charge la catégorie des élèves sourds-muets et de les suivre jusqu'à l'obtention du diplôme universitaire et leur insertion dans la vie professionnelle".

Par ailleurs, le ministre est revenu sur la création, cette année, de deux écoles dédiées à l'agriculture saharienne dans les wilayas d'Adrar et d'El-Oued. Il s'agit d'une discipline qui a "un avenir prometteur en Algérie", a-t-il assuré, rappelant que la sécurité alimentaire constitue "l'un des objectifs stratégiques du pays".

R.N.

ALGÉRIE/DANEMARK

LA COOPÉRATION DANS L'ÉNERGIE ET LES MINES ÉVOQUÉE

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu hier l'ambassadrice du Royaume du Danemark en Algérie, Vanessa Vega Saenz, avec laquelle il a discuté des moyens de renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie et des mines, a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors de cette rencontre,

"les entretiens entre les deux parties ont porté sur le renforcement des relations de coopération dans le domaine de l'énergie, notamment les énergies nouvelles et renouvelables et l'efficacité énergétique", précise le communiqué. Les parties ont également abordé les opportunités d'affaires et d'investissements ainsi que les voies et

moyens de partager les expériences entre les deux pays, ajoute la même source. L'ambassadrice du Danemark a fait part, à cette occasion, de l'intérêt des sociétés danoises énergétiques d'investir dans le domaine des énergies renouvelables notamment l'éolien, selon le communiqué.

R.E.

SNTF

PERTURBATIONS DU TRAFIC EN RAISON D'UNE GRÈVE SURPRISE

La Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) a annoncé, hier, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, des perturbations dans le trafic ferroviaire en raison d'une grève surprise. « La SNTF a enregistré un arrêt de travail sans préavis de certains cheminots de la banlieue d'Alger », lit-on dans le communiqué.

CAMPAGNE DE NETTOIEMENT

PLUS DE 71 TONNES DE DÉCHETS ENLEVÉES DEPUIS LE LANCEMENT DE L'OPÉRATION

Plus de 71 tonnes de déchets ont été enlevées dans le cadre de la campagne nationale de nettoyage de l'environnement et d'élimination des points noirs, lancée fin septembre dernier, a indiqué, hier un bilan du ministère de de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. L'opération a permis, depuis son lancement le 30 septembre dernier, en coordination avec les wilayas, les différents secteurs concernés et les acteurs de la société civile, le recensement de 4409 décharges anarchiques et points noirs au niveau national ayant donné lieu à l'organisation de 2558 opérations de nettoyage et l'enlèvement de 71.226 tonnes de déchets, précisé la même source. Le ministère a fait état de "3723 décharges anarchiques et points noirs éliminés sur l'ensemble du territoire national, dont 606 à proximité des oueds, 1063 aux abords des voies et chemins publics, 237 autres à proximité des forêts, 1377 près des places publiques et des marchés de proximité, et 440 à proximité des gares de transport de voyageurs et le long du périmètre des voies ferroviaires". Ces points, poursuit la même source, "représentent 84,44% de l'ensemble des décharges anarchiques et des points noirs recensés". Les services compétents ont enregistré, dans ce cadre, 192 infractions de jet anarchique d'ordures ménagères et de déchets inertes. Selon la même source, "20.000 agents ont été mobilisés pour l'opération sur l'ensemble du terri-

toire national, dont 14.529 agents relevant des Collectivités locales, outre la réquisition de 4700 engins". Cette campagne nationale a également vu "la participation de différentes entreprises économiques publiques et locales et une contribution qualitative des acteurs de la société civile à travers la participation de 3052 agents adhérents aux associations nationales et locales, outre un travail de sensibilisation de proximité à travers plus de 795 actions de sensibilisation". Le ministère a affirmé que cette opération nationale "se poursuivra en appui aux missions quotidiennes et permanentes du service public d'hygiène assurée par les collectivités locales". Les effets positifs de cette campagne sur l'amélioration du cadre de vie dépendent de la coopération des citoyens et des opérateurs économiques et leur contribution effective à la préservation de la propreté de l'environnement.

APS

L'USINE FABRIQUERA DES ANTICANCÉREUX INAUGURATION D'UNE USINE DES LABORATOIRES ORION LAB

Le Ministre de l'Industrie Pharmaceutique Monsieur Ali Aoun, a procédé hier, en présence des autorités locales à leur tête le wali d'Oran, à l'inauguration de l'usine de production de médicaments anticancéreux et cytotoxiques des Laboratoires Orion LAB, un projet qui voit le jour après près de 4 années de réalisation marquées par les difficultés liées à la situation sanitaire mondiale depuis début 2020. D'une superficie de plus de 5 000 m2 répartis sur 5 niveaux, l'usine est divisée en deux zones distinctes de production entre forme sèche et forme injectable stérile. Les capacités de production annuelle sont estimées à 20 millions de gélules et 115 millions de comprimés. Pour les formes injectables les capacités sont estimées à 4 millions de flacons par an, le tout sur la base d'un shift de 8 heures par jour. Avec un investissement qui s'élève à près de 5 milliards de Dinars, Orion Lab emploiera à terme plus de 150 collaborateurs de divers profils entre pharmaciens, biologistes, ingénieurs et techniciens.

R.E.